

# LE DEVOIR

VOL. XCIV N° 251

LE MERCREDI 5 NOVEMBRE 2003

87c + TAXES = 1\$

## Séguin n'écarte pas un gel salarial

Québec pourrait n'avoir rien à offrir aux employés du secteur public

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Aux prises avec une impasse budgétaire de trois milliards l'an prochain, le gouvernement Charest n'a pas les capacités financières pour offrir des hausses de salaires aux employés de l'État. Mais il garde toutefois le cap sur la baisse d'impôt de un milliard promise pour 2004.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le ministre des Finances, Yves Séguin, quand il fut appelé, au cours d'un point de presse, à commenter les demandes salariales que viennent de présenter les grandes centrales syndicales et qui s'élèvent à un milliard l'an prochain et à un total de 2,6 milliards pour les trois prochaines années.

«Je n'ai pas encore résorbé les trois milliards, donc c'est clair que le gouvernement du Québec n'a aucune capacité financière à l'heure actuelle», a dit le ministre

des Finances. Cette impasse budgétaire l'an prochain, «si on ne la résout pas, ça devient un déficit», a ajouté M. Séguin. «Est-ce qu'on serait raisonnables et responsables d'engager d'autres dépenses comme celles-là [les hausses de salaires consenties aux employés de l'État] si on n'a pas de ressources financières?»

Dans cette situation où le gouvernement ne dispose d'aucun surplus, mais doit plutôt procéder à des compressions, «tout est à risque», a-t-il dit, y compris les aug-

mentations salariales et l'équité salariale qui feront l'objet de négociations entre le Conseil du trésor et les employés de l'État l'an prochain.

De son côté, le premier ministre Jean Charest a parlé de demandes syndicales qui faisaient frémir.

VOIR PAGE A 10: SÉGUIN

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 8

### Détenu et torturé en Syrie

## Le cri de Maher Arar ébranle Ottawa

Une enquête publique s'impose, conclut le comité des Affaires étrangères

HÉLÈNE BUZZETTI  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les cauchemars ne surgissent pas que pendant le sommeil. Maher Arar, ce Canadien d'origine syrienne expulsé par les États-Unis vers la Syrie, en a vécu un, horrible, pendant une année, cauchemar qu'il a accepté pour la première fois hier de partager avec le public. Les députés fédéraux ont-ils été touchés par le récit? Chose certaine, les députés, à majorité libérale, siégeant au comité des Affaires étrangères ont défilé le mot d'ordre du ministre Bill Graham en demandant à leur gouvernement de tenir une enquête publique indépendante sur toute cette affaire.

«J'utilisais mes Air miles pour voyager. C'est pour cela que le meilleur vol que j'ai pu trouver passait par Zurich, New York, puis Montréal», a raconté Maher Arar en conférence de presse hier.

VOIR PAGE A 10: ARAR



Maher Arar était accompagné de son épouse, Monia Mazigh, lorsqu'il a rencontré la presse à Ottawa hier. Il a livré un témoignage poignant sur son année de détention en Syrie, au cours de laquelle il a subi la torture.

JIM YOUNG REUTERS

## Médicaments: le Canada met en œuvre l'accord de l'OMC

Un projet de loi en faveur des pays pauvres sera déposé demain aux Communes

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement fédéral déposera demain un projet de loi autorisant l'exportation vers les pays les plus pauvres de copies de médicaments brevetés utilisés pour lutter contre le sida et d'autres pandémies, a confirmé hier le premier ministre Jean Chrétien.

Le Canada prend ainsi les devants de toute la communauté internationale, qui a convenu à la fin août, après des années de discussions dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, de permettre aux pays les plus pauvres, confrontés à des crises de santé publique comme le sida, d'importer des copies économiques de médicaments autrement protégés par des brevets.

«Le Canada sera le premier pays à présenter un projet de loi mettant en œuvre l'accord de l'OMC.»

VOIR PAGE A 10: MÉDICAMENTS

### INDEX

Actualités	A2	Éditorial	A8
Annonces	B6	Idées	A9
Avis publics	B4	Météo	A2
Carrières	B5	Monde	A7
Culture	B8	Mots croisés	A2
Décès	B6	Sports	B6
Économie	B1	Télévision	B7

## Attention: intellectuels en ébullition

Une cellule de réflexion pour futurs leaders du monde

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Yael Hartmann rêve d'être première ministre d'Israël. La Fondation Jeanne-Sauvé déroule le tapis rouge à cette jeune Canadienne de 26 ans au CV déjà très noir: grâce à un programme inédit de bourses internationales, Yael et 13 autres jeunes «superperformants» venus des quatre coins du monde vivent à Montréal une année d'ébullition intellectuelle, réfléchissant à temps plein à des moyens de transformer le monde, rien de moins.

On parle d'eux comme des «esprits libres». Ils ont

moins de 30 ans, ont tous une expérience en communication, sont considérés dans leur pays d'origine comme des «leaders» potentiels. Ils carburent à l'ambition et croient fermement, malgré ces temps de guerre, que les rapprochements sont possibles.

L'espace d'une année, la Fondation Jeanne-Sauvé leur donne l'occasion de vérifier si cet idéal est atteignable et d'y réfléchir à temps plein en s'abreuvant aux cours et séminaires de l'université McGill. Avec Yael, nos 13 cerveaux vivent dans une maison de rêve du centre-ville de Montréal conçue spécifiquement pour faciliter les échanges et la réflexion.

VOIR PAGE A 10: INTELLECTUELS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Installés dans une maison de Montréal, quatorze «cerveaux» venus des quatre coins du globe passeront une année de rêve à chercher des moyens de transformer le monde.

### PROCÈS EN IRAN

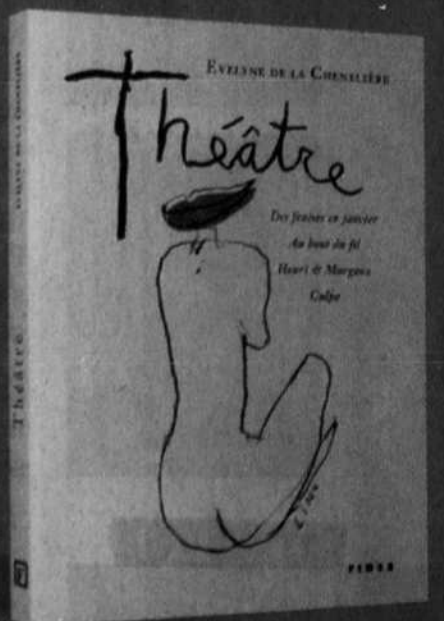
Le Prix Nobel de la paix Shirin Ebadi représentera les Kazemi



Shirin Ebadi

■ À lire en page A 6

Un jalon important dans la relève théâtrale au Québec



EVELYNE DE LA CHENELIÈRE

THÉÂTRE

192 PAGES • 24,95 \$

www.editionsfides.com



FIDES



LE DEVOIR

## POLITIQUE



## Nouveaux tests pour Paul Martin

L'affaire est dans le sac pour Paul Martin. Son couronnement est assuré, le 14 novembre prochain. Un événement sans surprise comme toute sa marche vers le sommet des derniers mois. Ce qui l'attend après est moins prévisible. Le Parti libéral du Canada est endetté. Ses membres sont indolents depuis l'élection, en septembre, des délégués au congrès au leadership. Le gouvernement dit être serré financièrement. Tout annonce une fin prématurée des travaux parlementaires, avec ses législations mortes au feuillet et qui, pour renaître, exigent de Paul Martin qu'il se prononce sur plusieurs dossiers qu'il a évité de commenter en détail.

Le premier défi du futur chef sera de renflouer son parti. A moins de six mois d'éventuelles élections, l'instance nationale du PLC traîne une dette de un million de dollars et celle du Québec, de 3,9 millions. Il devra mettre le pied sur l'accélérateur pour solliciter ses amis des milieux d'affaires car la nouvelle loi interdisant les dons corporatifs doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Un gros super-bénéfice est bien prévu à Toronto en décembre, organisé par son généreux ami (il a donné 300 000 \$ à la campagne Martin) et président d'Onex, Gerry Schwartz, mais ce repas ne règlera pas la dette de l'aile québécoise. Or Paul Martin veut gagner du terrain au Québec lors des prochaines élections.

Le PLC a un autre problème: la nonchalance de ses partisans. Le parti affirme avoir plus de 530 000 membres mais 100 000 ou moins, selon un calcul non officiel, ont participé, en septembre, à l'élection des délégués au congrès au leadership. A l'époque, on attribuait cette faible participation à une impression de fait accompli. Elle semble s'être incrustée puisque moins de 2000 des 5569 membres éligibles se sont inscrits jusqu'à présent pour le congrès qui démarre dans huit jours. Il faut dire qu'il est dispendieux de se rendre au party; il en coûte au moins 1000 \$. Dans l'entourage de Paul Martin comme au parti, on tente de minimiser le problème en disant qu'il est fréquent que les gens s'inscrivent à la dernière minute. Mais si ça ne s'arrange pas, ils fêteront le départ de Jean Chrétien et le couronnement du nouveau chef dans une salle à moitié vide. Cela pourrait affecter le résultat du vote puisqu'on ignore l'allégeance des absents.

Si les militants n'ont pas envie de fêter, auront-ils envie de travailler avec ardeur lors de la prochaine élection qu'on dit encore gagnée d'avance? La complaisance est dangereuse en politique. L'équipe Martin n'en a pas souffert jusqu'à présent, mais il lui restait à communiquer sa diligence au reste du parti, surtout si l'union de la droite se réalise. Le nouveau Parti conservateur pourrait lui nuire dans toutes les provinces de l'Ouest, indiquait un sondage albertain publié hier.

M. Martin pourrait, une fois premier ministre, être contraint dans ses choix. Selon le ministre des Fi-



Manon Cornéliier

nances, John Manley, Ottawa a peu de marge de manœuvre et, aussi maigre soit le surplus, il ira aux provinces. Ce portrait sombre, une technique utilisée par M. Martin dans le passé, peut aider ce dernier à justifier sa révision annoncée des décisions du gouvernement. Si un surplus est ensuite dégagé, il pourra en prendre le crédit tout en permettant des annonces avant des élections printanières. Le hic est que si, pour une fois, le ministère des Finances a visé juste, il sera coincé.

Le menu législatif du gouvernement pourrait lui aussi lui donner des maux de tête. Le premier ministre Jean Chrétien et quelques ministres ont envoyé des signaux hier voulant que la session parlementaire serait prorogée à la fin de la semaine prochaine.

Les Communes devaient, après une semaine de relâche, revenir le 17 novembre. La prorogation signifierait la fin des travaux et la mort au feuillet de tous les projets de loi encore à l'étude. Rien n'est confirmé, mais l'incertitude persiste, ce qui perturbe la planification des travaux à venir.

Parmi les législations en péril, on compte celles sur la procréation assistée (C-13), sur le registre des délinquants sexuels (C-23), sur la réforme de la fonction publique (C-25), sur le commissaire à l'éthique indépendant (C-34), sur la responsabilité pénale des organisations (C-45), sur les fraudes sur les marchés financiers (C-46) et sur le changement de la carte électorale (C-49). Un gouvernement Martin pourrait les ressusciter en demandant à la Chambre ou au Sénat de reprendre leurs études là où elles ont été interrompues.

Le choix sera le sien mais il pourra difficilement ignorer certains projets. Dans certains cas, parce qu'il y a urgence, comme pour le projet de loi autorisant la vente de médicaments génériques aux pays pauvres confrontés à une urgence de santé publique, un projet que M. Martin appuie et que le gouvernement présentera demain.

Dans d'autres cas, il s'agit de réponses à des jugements des tribunaux. On pense aux mariages gais ou à la décriminalisation de la marijuana. M. Martin n'a jamais dit ce qu'il pensait des solutions choisies par le gouvernement, s'en tenant aux principes défendus. Une fois premier ministre, il ne pourra plus esquiver.

Le cocoon dans lequel a vécu M. Martin depuis des mois est sur le point de se briser. On saura peut-être mieux alors de quel bois il se chauffe.

mccornellier@ledevoir.com

## EN BREF

## Radwanski pourrait être réprimandé

(PC) — Un comité des Communes recommande que l'ancien commissaire à la vie privée, George Radwanski, soit considéré comme ayant causé un outrage au Parlement, un statut pouvant le conduire à une sanction allant de la réprimande à l'emprisonnement. Le président du comité, Reg Alcock, estime que M. Radwanski a menti au

Parlement et au peuple canadien à propos de remboursement de dépenses. Déjà, un rapport de la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, et une enquête de la Gendarmerie royale du Canada, ont tiré des conclusions gênantes pour George Radwanski, qui a démissionné de son poste le printemps dernier. Le comité affirme que les autorités parlementaires doivent être fermes dans ce cas-ci, ajoutant que pendant trop longtemps, le Parlement a réagi tièdement devant les gens lui ayant fait outrage.

Augmentation du taux de recyclage

## Les données de Recyc-Québec sont valables

Les doutes du ministre de l'Environnement ne seraient pas fondés, selon ses propres experts

LOUIS-GILLES FRANÇOEUR  
LE DEVOIR

Le dernier bilan sur la gestion des déchets au Québec, élaboré par Recyc-Québec, est valable d'un point de vue technique et comptable, affirment les vérificateurs professionnels qui l'ont passé au peigne fin à la demande du ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair.

C'est ce que révèle le rapport de vérification remis récemment à la direction de Recyc-Québec par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Le ministre Mulcair, qui a publiquement émis des doutes sur la valeur de la méthode comptable utilisée par Recyc-Québec, ne voudrait toujours pas que cet organisme public publie son bilan malgré la confirmation de sa valeur par la firme de comptable. On murmure à Québec que la remise en question du bilan sur les déchets vise à préparer le départ du président actuel Recyc-Québec, Jean-Maurice Latulipe, un haut fonctionnaire du ministère de l'Environnement qui a été successivement responsable des dossiers des affaires municipales et de la préparation de la Politique de l'eau. Mais l'entourage du ministre Mulcair nie cette rumeur.

La firme comptable RCGT a visité 30 intervenants majeurs du secteur de la récupération en vue de certifier les quantités déclarées pour 2000 et 2002, qui ont été soumises à Recyc-Québec via le questionnaire standardisé présenté annuellement aux acteurs du milieu. Sur les 11,3 millions de tonnes de déchets générés au Québec en 2002, les sites et opérateurs visités par les comptables en ont géré 68 %, soit 7,8 tonnes, ce qui donne une idée de l'ampleur de la vérification réalisée.

«L'application de ce procédé, conclut le rapport de vérification, nous a permis de constater que la méthodologie utilisée par Recyc-Québec est adéquate. En effet, les écarts retracés résultent d'erreurs cléricales et sont peu significatifs.»



ARCHIVES LE DEVOIR

Les experts comptables ajoutent cependant que Recyc-Québec ne possède pas de pouvoirs d'inspection et qu'il n'est pas habilité à exiger une vérification des chiffres que lui soumettent annuellement les institutions et les industriels. Le mandat confié à la firme RCGT n'a pas permis non plus de mesurer l'écart qui pourrait exister entre la réalité et le portrait qui se dégage des questionnaires soumis volontairement.

Mais comme les mêmes acteurs économiques et municipaux ont rempli les mêmes questionnaires en 2000 et 2002, toutes choses étant égales, le portrait du bilan de la gestion des déchets dressé par Recyc dans le rapport toujours sous le boisseau fait état d'une hausse importante de la récupération au Québec.

Les quantités de matières résiduelles dirigées vers le recyclage et la réutilisation se sont accrues en effet de 27 % entre 2000 et 2002, passant de 3,8 millions de tonnes à 4,8 millions de tonnes. Cette augmentation est principalement attribuable au secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition, notent dans les *Faits saillants* du bilan

toujours confidentiel.

Le taux de récupération des matières résiduelles fait aussi l'objet d'un autre débat, entre les écologistes et le gouvernement, depuis l'adoption de la politique. Le rapport de Recyc-Québec a l'avantage de dresser un bilan dans le mode de calcul que chacun préfère.

Si on veut déterminer le taux de récupération des matières résiduelles globalement, c'est-à-dire par rapport à la quantité totale de déchets générés, incluant ceux qu'il est impossible de recycler, le taux est passé de 36 à 43 % entre 2000 et 2002.

Si, comme le préconise le gouvernement et la Politique de gestion des déchets, on s'en tient au total des matières potentiellement recyclables (qui constituent une partie du sac vert seulement), le taux augmente alors parce qu'il s'applique à une quantité de déchets moindre: dans ce mode de calcul, le taux de récupération est passé de 39 à 47 % entre 2000 et 2002. Depuis 1988, le taux de récupération a ainsi plus que doublé, selon ce mode de calcul.

Selon l'objectif central de la Politique de gestion des déchets du

Québec, 65 % des déchets potentiellement récupérables devront avoir pris le chemin du recyclage d'ici 2008. L'objectif de l'ancienne politique visant à réduire le sac vert au complet, ce qui inclut les déchets impossibles à recycler, et cela dans une proportion de 50 %.

Dans le secteur municipal, la quantité de matières résiduelles récupérée a augmenté de 19,2 %, passant de 501 000 tonnes en 2000 à 597 000 tonnes en 2002, poursuit le bilan de Recyc, soit une hausse moyenne d'environ 10 % par année.

Du côté des industries, commerces et institutions (ICI), la quantité de déchets récupérables a augmenté, passant de 2,1 à 2,4 millions de tonnes, soit une augmentation de 14,5 %. Les matériaux ferreux ont accusé la plus forte hausse mais celle des papiers, cartons, verres et pneus n'a pas été négligeable non plus.

La plus forte augmentation a été réalisée dans le secteur de la construction, alors que la quantité de débris récupérés passait de 1,1 million à 1,8 million de tonnes, soit une hausse de 56 %. L'essentiel des matériaux recyclés ici est constitué d'agrégats d'asphalte et de béton.

## DÉFUSIONS

## Pas de référendum avant septembre 2004

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Les référendums sur les défusions ne pourront guère avoir lieu avant septembre 2004, mais l'échéancier fixé par le gouvernement Charest pour que les défusions deviennent effectives n'a pas changé: ce sera en novembre 2005, à temps pour les prochaines élections municipales.

C'est ce qu'a révélé, hier, le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Jean-Marc Fournier, au cours d'un point de presse. «Novembre 2005, c'est l'objectif initial depuis le début [sic] et ça risque d'être dans ces eaux-là», a dit le ministre au sujet de la date de la reconstitution des anciennes

villes dont les citoyens auront opté pour la défusion.

Quant aux référendums sur les défusions qui doivent se tenir dans les anciennes villes, ils n'auront vraisemblablement pas lieu en mai ou juin 2004 tel que prévu. M. Fournier a expliqué que le gouvernement avait maintenant l'intention de procéder à des études avant la signature des registres qui amorce le processus référendaire. Dans le projet initial, ces études sur les coûts de la défusion pour chacune des anciennes villes ne devaient être faites qu'après la signature des registres et avant la tenue des référendums. Le gouvernement projette désormais de commander deux séries d'études, les premières avant la signature des registres et les autres — plus étoffées — dans les an-

ciennes villes dont 10 % de électeurs inscrits auront signé le registre pour obtenir un référendum. Cette première série d'études ajoute quelques semaines à l'échéancier gouvernemental. «Si on regarde les délais, ça pourrait être toujours juin pour les référendums, mais ça ressemble plus à septembre 2004», a convenu le ministre.

«Je pense que tout le monde s'entend sur une chose ou presque tout le monde, c'est qu'on n'a pas intérêt à trainer et qu'on a intérêt à procéder le plus rapidement possible», a dit, hier, le premier ministre Jean Charest.

Au sujet des récriminations des anciens maires défusionnistes qui soutiennent que l'engagement des libéraux portait sur l'annulation pure et simple des défusions et non pas sur des dé-

fusions partielles, M. Charest a dit qu'il n'y avait aucune raison de se sentir trahi par le gouvernement. Le premier ministre a souligné qu'il avait parlé à plusieurs reprises de fiscalité d'agglomérations durant la campagne électorale et qu'il avait déclaré souhaiter le succès des grandes villes.

De son côté, Jean-Marc Fournier a rappelé qu'en commission parlementaire, il avait répété à satiété que le *statu quo ante* était écarté d'emblée. Les citoyens des villes défusionnées ne retrouveront pas «les outils qu'ils avaient dans leur coffre à outils», a-t-il illustré. Mais ils pourront choisir «leur proximité», mais les agglomérations persisteront. «Je veux bien admettre que ça ne les satisfait pas», a dit M. Fournier.

## Curieux ?

**Martial BOUCHER**

Le beau risque de la vie  
2<sup>e</sup> secondaire

Enseignement moral.

En vente dans toutes les librairies

LIDEC inc.  
(514) 843-5991

## • LES ACTUALITÉS •

Découverte à l'université McGill

# Vers un nouveau mode de prévention de la malaria

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

Une équipe de biochimistes de l'université McGill vient de mettre au jour chez la souris une enzyme qui protégerait de la malaria lorsque son activité est ralentie ou compromise. Cette découverte laisse entrevoir un nouveau mode de prévention de cette maladie parasitaire qui constitue un véritable fléau mondial puisqu'elle entraîne annuellement plus d'un million de dé-

cès ainsi qu'entre 300 et 500 millions de nouveaux cas.

Chez des lignées de souris qui étrangement ne se laissent pas infecter par le protozoaire du genre *Plasmodium* responsable des symptômes de la malaria, l'équipe de Philippe Gros, professeur de biochimie à l'université McGill a identifié la protéine et le gène responsable de sa synthèse, qui sont vraisemblablement à l'origine de leur résistance à la maladie. « Cette protéine est une enzyme dénommée pyruvate kina-

se qui joue un rôle central dans la production d'énergie au sein des globules rouges du sang que les parasites investissent pour s'y multiplier », explique Philippe Gros. La mutation génétique qui rend cette enzyme inactive protège les souris contre le paludisme.

Mais qu'en est-il chez l'humain? Le chercheur indique que certaines personnes sont dotées de la même mutation, qui cause chez elles une forme d'anémie dite hémolytique. « En raison de la perte de cette enzyme [la pyruvate kina-

se], les globules rouges n'ont pas la même robustesse et par conséquent ils sont éliminés de la circulation plus rapidement, ce qui se traduit par une anémie », précise Philippe Gros qui prévoit de recruter des patients souffrant de cette maladie afin de vérifier en laboratoire si leurs globules rouges sanguins résistent à l'attaque des parasites responsables du paludisme. Le scientifique rappelle aussi que les personnes atteintes d'une forme légère de thalassémie et de drépanocytose (anémie à cellules falciformes), deux anémies d'origine génétique, sont par ailleurs épargnées des affres de la malaria. « La présence du parasite dans les régions tropicales où il prolifère contribue à conserver une copie mutée du gène responsable de ces anémies parce qu'elle confère une protection contre le paludisme », souligne-t-il.

Reste maintenant à élucider le mécanisme par lequel la perte d'activité de la pyruvate kinase confère une protection contre la malaria, prévient Philippe Gros.

EN BREF



Sheila Copps

### Jusqu'à la fin

(PC) — La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a démenti, hier, toutes les rumeurs voulant qu'elle abandonne sa course à la succession de Jean Chrétien avant le vote ultime du 14 novembre. « Ce que j'ai lu dans le journal, c'est une surprise non seulement pour moi, mais aussi pour mes organisateurs », a-t-elle souligné, hier, avant la réunion du conseil des ministres. Elle démentait ainsi les informations rapportées dans le *National Post* qui affirmait que Mme Copps avait pris la décision de consentir la victoire au grand favori dans la course et futur premier ministre, Paul Martin. « Je fais toujours ma campagne, et je serai là pour le vote, la journée du congrès », a poursuivi Mme Copps, affichant un sourire radieux. La candidate au leadership du Parti libéral du Canada (PLC) a toujours soutenu qu'elle serait dans la course jusqu'au bout, bien que M. Martin soit maintenant imbattable.

### La France honore Clément Duhaime

(Le Devoir) — Le délégué général du Québec à Paris, Clément Duhaime, a été fait chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres par le gouvernement français en hommage à sa contribution au rayonnement des arts et des lettres en langue française, en France et dans le monde. Nommé délégué par le premier ministre Bouchard en 2000, M. Duhaime a été confirmé dans ses fonctions par le premier ministre Charest. Auparavant, il avait été conseiller spécial du secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali. Il est considéré comme l'un des meilleurs délégués que le Québec ait eu à Paris. Il a contribué à pacifier les relations canado-québécoises en collaborant en bonne intelligence avec l'ambassadeur canadien, Raymond Chrétien qui vient de quitter son poste.



Pierre Reid

### L'aide financière sera mensuelle

(PC) — L'aide financière aux étudiants sera versée à tous les mois, en vertu d'un projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Éducation, Pierre Reid. Le projet de loi, qui révisé en profondeur le régime des prêts et bourses aux étudiants, prévoit en effet que le versement de l'aide sur une base mensuelle permettra aux étudiants de mieux planifier leurs dépenses. De plus, le projet de loi fait en sorte que l'étudiant recevra un prêt couvrant la totalité de l'aide à laquelle il a droit. Le gouvernement remboursera par la suite l'institution financière pour la partie de l'aide qui est consentie sous forme de bourse. L'an dernier, le ministère de l'Éducation a aidé financièrement 127 000 étudiants avec 60 000 prêts et 67 000 bourses. Les bourses ont représenté 254 millions et le gouvernement a garanti des prêts pour 338 millions.

### Les lettres de créance

(PC) — Le Canada a un nouvel ambassadeur à Paris. Claude Lavergne, jusqu'ici conseiller du premier ministre Jean Chrétien, a présenté ses lettres de créance au président Jacques Chirac, hier au Palais de l'Élysée. L'entrevue a duré près d'une demi-heure et a rapidement pris la forme, a raconté l'ambassadeur, d'une discussion à bâtons rompus sur l'avenir de Jean Chrétien. « Le président est un ami de M. Chrétien, a raconté M. Lavergne. Il m'a posé des questions sur ses projets de retraite. Il pense qu'il ne doit pas s'arrêter du jour au lendemain. Il a déjà dit publiquement que le monde avait besoin de Jean Chrétien. S'il y a une crise ouverte quelque part, il pourrait y aller deux ou trois jours pour aider. » Expérimenté et respecté, le nouvel ambassadeur succède à Raymond Chrétien, lui-même considéré comme un des meilleurs représentants de l'appareil diplomatique canadien.

# Protégez votre PC.

Microsoft désire s'assurer que votre PC est protégé à la fois contre les virus les plus récents et contre les menaces futures. En collaboration avec les chefs de file de l'industrie, Microsoft travaille activement à protéger votre ordinateur personnel contre ces attaques malicieuses. Vous aussi pouvez faire votre part. Veuillez vous rendre à l'adresse [www.microsoft.ca/protege](http://www.microsoft.ca/protege) et suivez les instructions ci-dessous dès aujourd'hui.

**1** Utilisez un pare-feu, comme le Pare-feu de connexion Internet déjà intégré à Windows<sup>MD</sup> XP.

**2** Utilisez Microsoft<sup>MD</sup> Windows<sup>MD</sup> Update pour vous assurer que votre PC est à jour et le demeure.

**3** Installez un logiciel antivirus et assurez-vous qu'il est à jour.

Pour en savoir davantage ou pour avoir accès à d'autres ressources afin de vous aider à protéger votre ordinateur personnel, de même que pour vous inscrire aux alertes de sécurité futures de Microsoft, visitez le site

[www.microsoft.ca/protege](http://www.microsoft.ca/protege)

Microsoft

## LES ACTUALITÉS

## Chute du nombre de nouveaux médecins en régions

PRESSE CANADIENNE

Le nombre de nouveaux médecins de famille qui acceptent de pratiquer dans les régions éloignées a fondu de moitié cette année, en raison d'un changement mal planifié dans leur mode de rémunération.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) attribue entre autres cette baisse au fait que les mesures punitives imposées aux jeunes médecins qui n'allaient pas pratiquer en région éloignée ont été abolies le 1<sup>er</sup> juin dernier, alors que les nouvelles mesures devant les inciter à y aller ne sont entrées en vigueur que le 1<sup>er</sup> octobre.

Le décret punitif, qui était en vigueur depuis 1982, imposait aux nouveaux médecins une pénalité de 30 % de leur rémunération s'ils ne s'établissaient pas en région éloignée. Les nouvelles mesures prévoient plutôt une rémunération bonifiée de 20 à 25 % pour les trois premières années de pratique en région éloignée et de 25 à 30 % pour les années subséquentes. Le président de la FMOQ, le Dr Renald Dutil, a confirmé en entrevue à l'agence NTR que l'impact de l'abolition des mesures punitives a été significatif en 2003.

«Traditionnellement, environ 22 % des finissants en médecine familiale allaient pratiquer dans des territoires désignés (Gaspésie, Côte-Nord, Abitibi, Bas-Saint-Laurent et Saguenay-Lac-Saint-Jean). Cette année, on constate que c'est à peu près 10 %.»

Le Dr Dutil ajoute qu'il avait averti le gouvernement du Québec d'un tel risque s'il y avait un délai entre le retrait des mesures punitives et l'entrée en vigueur des nouvelles mesures incitatives.

«Nous avons insisté dès octobre 2002, en commission parlementaire, pour que les mesures incitatives soient mises en place en même temps que l'abolition du décret punitif pour ne pas fragiliser les régions. Nous n'avons eu le budget pour les mesures incitatives que le 1<sup>er</sup> octobre, soit trois mois plus tard. Or, à cette date, les finissants en médecine familiale avaient fait leur choix sur leur lieu de pratique.»

Le Dr Dutil précise toutefois que l'abolition du décret en question n'explique pas à elle seule cette chute. «Les jeunes médecins ont très peur d'aller dans un territoire éloigné et de ne plus pouvoir revenir en ville», dit-il.

Ils craignent notamment de voir leur retour bloqué par les plans régionaux d'effectifs, qui doivent être mis en place en janvier prochain. Ceux-ci prévoient un certain nombre de médecins dans chaque région et ceux qui voudront y pratiquer en surplus de ce quota seront à leur tour pénalisés à hauteur de 30 % de leur rémunération.

«La loi permet aux jeunes médecins de revenir en ville même lorsque le plan des effectifs médicaux sera complet, mais tous les débats qui entourent la mise en place de ces plans effraient un peu nos jeunes finissants», précise le Dr Dutil. Même si on essaie de les rassurer, cette crainte est toujours présente chez nos jeunes médecins.»

Il faudra donc attendre les promotions de l'hiver et du printemps prochains pour savoir si les mesures incitatives permettront de ramener la même proportion de jeunes médecins dans les régions éloignées.

EN BREF

## À quand un plan d'action?

(Le Devoir) — Le dossier de l'assainissement des eaux stagne à Montréal parce que la Ville, qui connaît plusieurs points de rejets d'eaux usées non traitées en raison de mauvais raccordements, n'a pas encore décidé d'élaborer un plan d'action avec un échéancier. Les conseillers et même des membres du comité exécutif pleurent sur les épaules des écologistes regroupés dans les ZIP Ville-Marie et Jacques-Cartier mais personne n'a pour l'instant songé à leur donner une pilule juridique, sous forme de bref de mandamus, par exemple, pour leur redonner un peu de vigueur. Tel est le constat navrant que faisaient les deux zones d'interventions prioritaires (ZIP), qui ont dressé la carte des rejets de coliformes fécaux autour de l'île. À certains endroits où le réseau est unitaire (qui regroupe égouts sanitaires et pluvieux), on constate des débordements parce qu'il n'y a pas de bassin de rétention pour engranger momentanément les surplus. Là où le réseau est séparé, des branchements mal faits par des entrepreneurs font en sorte que des égouts sanitaires sont envoyés dans le pluvial que Montréal rejette au fleuve sans traitement. Du côté de la ZIP Jacques-Cartier, Chantal Rouleau émettait comme crainte hier que les exigences nouvelles du gouvernement fédéral pour installer une usine d'épuration permanente afin de traiter les rejets toxiques au fleuve du Technoparc fassent passer au second plan la nécessité d'un plan d'action qui réglerait les problèmes de pollution fécale autour de l'île. Jusqu'à présent, Ottawa se contentait d'exiger le confinement et une récupération mécanique des toxiques qui sortent du Technoparc, ce qui est beaucoup moins cher que le coût d'une usine d'épuration de toxiques qui devra fonctionner en permanence au cours des prochaines décennies.

## Québec entend développer la profession d'infirmière praticienne

Le ministre de la Santé annonce des fonds de neuf millions

SANTÉ

LIA LÈVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a annoncé hier un programme de neuf millions de dollars pour favoriser le développement de la profession d'infirmière praticienne au Québec, au grand plaisir de l'Ordre des infirmières.

Ce programme de neuf millions sur trois ans financera la formation et l'embauche de 75 infirmières praticiennes dans trois spécialités médicales: la néphrologie, la cardiologie et la néo-natalogie. Le ministre aimerait éventuellement l'étendre à l'oncologie.

Une infirmière praticienne — ou «nurse practitioner» dans le reste du Canada et aux États-Unis — est une infirmière d'expérience, dotée au moins d'un baccalauréat, qui a le pouvoir de dispenser des soins beaucoup plus poussés, un peu à mi-chemin entre l'infirmière actuelle et le médecin.

La présidente de l'ordre, Gyslaine Desrosiers, précise qu'une infirmière praticienne en néphrologie peut, par exemple, prendre en charge un patient atteint d'insuffisance rénale, décider elle-même quand il aura besoin d'une dialyse, ajuster sa médication et la lui prescrire, «des décisions qu'aucune infirmière ne prenait jusqu'à maintenant».

Le programme annoncé par le ministre Couillard permettra de verser une bourse de 30 000 \$ à une infirmière en deuxième année d'étude de praticienne en spécialité lorsqu'elle sera en stage dans un établissement de santé. Il permettra également de subven-

tionner l'établissement pour financer une partie du salaire de l'infirmière praticienne.

La loi permet l'existence de ces postes d'infirmière praticienne depuis un an et l'ordre s'affaire à discuter avec le Collège des médecins des modalités d'application.

En annonçant la nouvelle devant l'Ordre des infirmières, le ministre Couillard a dit que «nous rattrapons ainsi le retard marqué que nous accusions jusqu'ici sur certaines provinces canadiennes et une grande partie des États-Unis».

Le ministre souhaite convenir avec l'Association des hôpitaux «d'ici le début de la prochaine année» d'un titre d'exercice, d'un statut et d'une échelle de rémunération propres aux infirmières praticiennes en spécialité.

Pour ce qui est de l'infirmière praticienne en première ligne, toutefois, les progrès ne sont pas aussi tangibles, a reconnu le ministre Couillard. Ce dossier en est encore à l'étape de la consultation auprès des groupes intéressés.

Le ministre a cependant exprimé sa confiance dans cette profession d'avenir. «Les infirmières [praticiennes] de première ligne devraient pouvoir, sans toujours passer par le médecin, évaluer des clientèles ambulatoires, poser des diagnostics au regard de problèmes de santé courants, prodiguer certains soins mineurs et prescrire, même, certains tests de diagnostic et de dépistage.»

Son penchant favorable pour l'infirmière praticienne est on ne peut plus clair. «Il n'y aura pas sans cela,

à mon avis, de réforme achevée de nos services de première ligne, qui sont en grand besoin d'être rénovés.»

Mme Desrosiers s'est réjouie. «C'est la première fois dans les 10 dernières années qu'un ministre de la Santé nous annonce quelque chose de précis, de concret pour soutenir le développement de rôles d'infirmières. Souvent, ils nous disent que c'est très souhaitable, mais il n'y avait jamais d'argent qui était donné pour le réaliser.»

## Pénurie

Par ailleurs, Mme Desrosiers a souligné que les efforts déployés ces dernières années pour tenter de résorber la pénurie d'infirmières au Québec portent fruits. «Cette année, pour la première fois depuis cinq ans, on a plus d'infirmières qui sont rentrées dans la profession qu'il y en a qui l'ont quittée», a-t-elle noté. Le Québec affiche même «un solde positif de plus de 500 infirmières».

Le problème de la pénurie se pose avec plus d'acuité dans des domaines particuliers, comme pour les postes d'infirmières-professeures et d'infirmières cadres.

Le problème de répartition des infirmières dans les différentes régions du Québec perdure également. L'Outaouais québécois, notamment, perd beaucoup de ses diplômées au profit de l'Ontario.

Mme Desrosiers estime toutefois qu'avec des bonnes nouvelles comme celle touchant les infirmières praticiennes en spécialité, les candidates infirmières seront de plus en plus intéressées à faire carrière dans la profession.

## À la maison, Gontran



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

NEIGE, grésil, pluie... Les Montréalais ont goûté aux premiers désagréments de l'hiver tout au long de la journée d'hier, alors que dame Nature a offert un aperçu de la saison qui frappe à nos portes. Comme bien d'autres qui ont attendu jusqu'à la dernière minute pour changer leurs pneus de voiture, Raphaëlla Tommi espérait sans doute que la neige ne viendrait jamais. Mais toute bonne chose ayant une fin, comme le dit l'expression consacrée, elle devra remiser son scooter pour quelques mois... jusqu'au retour des beaux jours.

SANTÉ

## Les deux milliards sont déjà dépensés

PRESSE CANADIENNE

La part du Québec des deux milliards de dollars à verser par le fédéral aux provinces pour la santé était déjà comptabilisée par le ministère québécois de la Santé, voire déjà dépensée.

Le ministre fédéral des Finances, John Manley, a confirmé lundi qu'il verserait les deux milliards prévus aux provinces, qui en ont désespérément besoin pour leur système de santé, mais à condition que cela ne remette pas en cause l'équilibre budgétaire du gouvernement fédéral.

Interrogé à ce sujet hier matin, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a fait savoir que, de toute façon, la part du Québec de ces deux milliards était déjà comptabilisée.

«Ils sont déjà dans les livres, ces montants-là; ils avaient déjà été inscrits dans les revenus du gouvernement du Québec. Donc, en pratique, ils sont déjà engagés, sinon dépensés», a-t-il indiqué en point de presse, après qu'il eut pris la parole devant les membres de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec.

Si le ministre Manley avait annoncé que les provinces ne pouvaient toucher les montants escomptés du fédéral, «on aurait eu un problème budgétaire important», a ajouté le ministre Couillard.

Ce n'est pas un service de santé en particulier qui a ainsi pu être mieux financé ou un poste budgétaire donné. «C'est déjà en cours d'être dépensé; ça fait partie des annonces qu'on a faites plus tôt dans l'année et du budget global de la santé», a expliqué le ministre Couillard.

## Radiothérapie

Par ailleurs, le ministre a réfuté les déclarations voulant que les listes d'attente pour le traitement de patients cancéreux en radiothérapie s'allongent, à un point tel qu'il faille songer à recommencer à faire traiter des patients québécois aux États-Unis. Le précédent gouvernement péquiste avait temporairement dû avoir recours à ce procédé, en attendant l'arrivée de nouvel équipement.

Le quotidien *The Gazette* rapportait, dans son édition de samedi dernier, que l'attente allait jusqu'à trois mois dans certains centres.

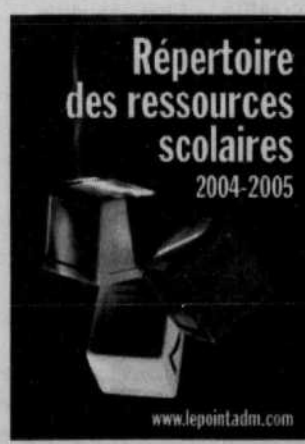
Le ministre Couillard a tenu à atténuer l'impression alarmiste qui en ressortait. «Non, on n'en est pas là du tout. On n'est absolument pas à envisager la nécessité d'envoyer des patients ailleurs, puisqu'on semble avoir la situation globalement sous contrôle, même avec une tendance à l'amélioration», selon les dernières données disponibles, a-t-il fait savoir.

Le problème de la longueur de la liste d'attente serait en fait localisé. «Il faut faire attention; on a eu le commentaire qui ne venait que d'un hôpital», commentait-il, faisant référence à l'article de *The Gazette*.

Les enseignants et cadres scolaires savent exactement où aller pour trouver du matériel pédagogique, un fournisseur d'équipement, une ressource ou une bonne idée de sortie scolaire.

Mais votre entreprise sait-elle comment les rejoindre du premier coup?

Si vous tenez vraiment à la clientèle des établissements scolaires, faites ce qu'il faut!



Répertoire  
des ressources  
scolaires  
2004-2005

www.lepointadm.com

Réservez dès maintenant votre espace au  
Répertoire des ressources scolaires

(514) 277-4544 # 239

www.lepointadm.com

Intéressé?

LE DEVOIR

## LE MONDE

IRAN

## Une avocate nobélisée représentera la mère de Zahra Kazemi

Zahra Kazemi est morte en détention à Téhéran en juillet dernier après avoir pris des photos lors d'une manifestation. L'avocate iranienne Shirin Ebadi pourra participer au procès du présumé meurtrier, représentant la mère de Mme Kazemi. Le fils de cette dernière s'est toutefois dissocié de la démarche.

ASSOCIATED PRESS  
PRESSE CANADIENNE

Téhéran — La justice iranienne a autorisé l'avocate iranienne Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix 2003, à représenter la famille de la photo-journaliste irano-canadienne Zahra Kazemi, morte à la suite d'une garde à vue à Téhéran, lors du procès de son meurtrier présumé, a-t-on appris auprès de son cabinet et d'un magistrat. Shirin Ebadi et son équipe pourront appeler des témoins à la barre et représenteront la famille lors de ce procès avec, pour objectif, de faire toute la lumière sur les circonstances de sa mort.

Zahra Kazemi, une citoyenne canadienne d'origine iranienne, est morte le 10 juillet, trois semaines après son interpellation alors qu'elle prenait des

photos devant une prison de Téhéran lors d'une manifestation étudiante.

Le procès d'un agent du ministère des Renseignements, Mohammad Reza Aghdam Ahmadi, accusé de l'avoir frappée à mort lors de sa garde à vue, s'est ouvert le mois dernier.

Le fils de Mme Kazemi, Stephan Hachemi, a indiqué que M<sup>e</sup> Ebadi pourrait également représenter sa grand-mère mais pas lui, puisqu'il ne reconnaît pas la légitimité de la justice iranienne. «Ce n'est déjà plus un processus judiciaire mais une question politique qui nécessitera une solution politique», a-t-il soutenu en entrevue.

Tout en se disant «persuadé que Mme Ebadi peut soulever des questions importantes», M. Hachemi a admis son peu de foi dans tout ce processus.



Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix.

«Rien ne sortira de tout cela.»

La mort de la photo-journaliste montréalaise est devenue l'objet d'une lutte de pouvoirs entre réformateurs et conservateurs au sommet de l'Etat iranien. Le Parlement, dominé par les réformateurs, accuse le procureur Saeed Mortazavi, un représentant de la ligne dure, d'avoir placé illégalement en détention Zahra Kazemi,

puis d'avoir dissimulé les circonstances de sa mort.

Le Canada s'est plaint auprès de l'Iran de la gestion de l'affaire et l'a menacé de sanctions. L'ambassadeur canadien Philip Mackinnon avait été rappelé après l'inhumation de la journaliste en Irak, contre la volonté de son fils et des autorités canadiennes. L'ambassadeur est ensuite revenu en Iran, où il a assisté à l'ouverture du procès.

De son côté, Mme Tanya Churchmuch, porte-parole de Reporters sans frontières, s'est montrée plus optimiste que le fils de Mme Kazemi. Selon elle, la réputation de M<sup>e</sup> Ebadi la précède et le fait qu'elle vienne tout juste de recevoir le prix Nobel de la paix joue en sa faveur. «C'est ce qui pouvait arriver de mieux», a commenté le reporter montréalais.

Mme Churchmuch admet toutefois que la seule présence de M<sup>e</sup> Ebadi ne suffit pas à garantir un procès juste et équitable. «Est-ce que la bonne personne va un jour se retrouver devant le tribunal? C'est difficile d'y croire.»

L'équipe de M<sup>e</sup> Ebadi inclura trois autres avocats expérimentés dans la question de la défense des droits de l'homme: Mohammad Ali Dadkhah, Mohammad Seifzadeh et Abdolfattah Soltani.

Politique et pétrole en Russie

## Des gestionnaires américains chez Loukos

ANNE BARTHI  
LIBÉRATION

Moscou — Ce sont des journées un peu schizo-phrènes que vivent les dirigeants du plus grand groupe pétrolier russe, Loukos, et c'est à un exercice très schizo-phrène qu'avait convié hier la nouvelle direction du groupe.

Au rez-de-chaussée de la tour qui abrite le siège d'Ioukos à Moscou, une batterie d'affiches en couleur montrent Mikhaïl Khodorkovski, le fondateur du groupe, emprisonné depuis dix jours pour fraude fiscale, sous son jour le plus sympathique: Khodorkovski en bras de chemise, au milieu de ses employés, Khodorkovski pensif derrière ses lunettes, Khodorkovski sportif, avec l'écharpe du Spartak de Moscou... Quatre étages plus haut, au même moment, une conférence de presse présentait hier une nouvelle direction du groupe, constituée à grands renforts de managers américains, pour assurer que la firme compte bien continuer ses affaires, indépendamment des malheurs judiciaires de Khodorkovski.

«Le développement de la compagnie va suivre son cours normal», a martelé hier Simon Kukus, Américain d'origine russe, nommé hier nouveau patron de la compagnie après que Khodorkovski eut annoncé, depuis sa prison, renoncer à ses fonctions de dirigeant d'Ioukos. «J'ai été choisi pour que la firme demeure parmi les leaders mondiaux», a poursuivi Kukus, faisant mine de croire que les attaques du procureur fédéral, en particulier la saisie de quelque 40 % des actions de Loukos, n'enrayerait en rien le développement du groupe.

«Au jour le jour, le travail d'Ioukos n'est pas vraiment affecté», confirme Oleg Maximov, analyste pétrolier à la société de conseil financier Troika Dialog. «Le pétrole

continue à être pompé, raffiné, exporté. C'est à long terme que l'avenir d'Ioukos est devenu incertain.» Les marchés ont salué la démission de Khodorkovski et la nomination de Simon Kukus, qui ont fait nettement rebondir l'action Loukos depuis lundi. Mais le ministère des Ressources naturelles a lancé une procédure de vérification des licences d'exploitation accordées à Loukos et, sur les marchés financiers, les possibilités d'emprunts de Loukos sont devenues plus difficiles. «Nous allons juste attendre un peu de voir comment les marchés évoluent, mais de toute façon, nous n'avons pas de besoin pressant d'emprunter», assurait hier Bruce Misamore, un autre Américain, directeur financier d'Ioukos qui, en petit cercle, se montre toutefois plus prudent. «Mes pronostics? Vous savez, il y a trois semaines, je n'imaginai pas que Mikhaïl Khodorkovski soit mis en prison...», avoue cet Américain, trahissant enfin un certain désarroi.

Vladimir Poutine s'est aussi voulu apaisant hier, assurant que les privatisations des années 90, qui ont permis l'apparition de ces empires privés comme Loukos, ne seraient pas remises en question.

L'armement du parquet fédéral contre Loukos et l'entourage de Mikhaïl Khodorkovski ne s'en poursuit pas moins: un de ses avocats, Dmitri Gololobov, s'est vu convoqué pour aujourd'hui par le parquet général et s'inquiétait hier d'être une prochaine victime de cette bataille. Du fond de sa prison, Mikhaïl Khodorkovski n'a pas d'ailleurs non plus complètement rendu les armes: «Je consacrerai toutes mes forces à mon pays», a-t-il promis en annonçant sa démission d'Ioukos, déclaration que beaucoup comme un prochain acte de candidature à la présidence de la République.

EN BREF

## L'opposition géorgienne dans la rue

Tbilissi (AFP) — L'opposition, assurée de la victoire aux élections législatives en Géorgie, est descendue dans la rue hier pour demander au président Edouard Chevardnadze de reconnaître officiellement sa défaite, estimant que ce petit pays du Caucase devait entrer dans une nouvelle ère politique. Près de 5000 manifestants se sont réunis dans le centre de Tbilissi, la capitale, à l'appel des leaders d'opposition. Le leader de l'opposition, Mikhaïl Saakachvili, a donné à Chevardnadze jusqu'à ce midi pour reconnaître la défaite de son parti. Son Parti national a réuni 23,7 % des voix, le plus gros score au sein de l'opposition, qui recueille au total près de 70 % des voix selon des résultats partiels portant sur plus de la moitié des bulletins dépouillés. Le parti du président Chevardnadze, pour une nouvelle Géorgie, n'a quant à lui recueilli que 24,8 % des suffrages, alors qu'il avait 42 % des sièges dans l'Assemblée sortante et contrôlait, avec ses alliés, la majorité absolue.

de l'IRA-véritable ont été appréhendées hier à l'aube dans l'ouest de la France, et deux autres en Irlande au cours d'une opération coordonnée entre polices française et irlandaise. Les arrestations en France font suite à la découverte préalable, à Tourville-sur-Arques (nord-ouest de la France), d'une cache d'armes, selon une source policière. Parmi ces personnes figure un conseiller municipal d'opposition de Guingamp (Bretagne). Cet élu est également membre du comité de jumelage entre Guingamp et Shannon (ouest de l'Irlande). L'IRA-véritable a été créé dans la clandestinité en octobre 1997, après une scission avec la principale organisation clandestine de l'île — l'IRA (Armée républicaine irlandaise). Groupuscule aux moyens limités, il est néanmoins considéré comme l'une des principales menaces au processus de paix en Irlande du Nord.

## Attentat déjoué

Riyad (Reuters) — Le ministre saoudien de l'Intérieur, le prince Naïef, a déclaré hier que ses services avaient déjoué un attentat dont la cible aurait été les pèlerins dans la ville sainte de La Mecque, au cours du mois de jeûne du Ramadan. Lundi, la police saoudienne a abattu à La Mecque deux islamistes armés et saisi des explosifs et des armes. Au cours de la fusillade, la police a arrêté six autres activistes, que les autorités saoudiennes pensent liés à al-Qaïda.

## Rafle en Irlande et en Bretagne

Rennes (AFP) — Cinq personnes soupçonnées de complicité avec le groupuscule républicain irlandais

## Le conseil de gouvernement irakien réclame des pouvoirs accrus pour agir contre la violence

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bagdad — Le conseil de gouvernement provisoire irakien a appelé hier les Etats-Unis à lui déléguer plus de pouvoirs dans le domaine sécuritaire pour faire face au «terrorisme international». «La multiplication des attaques terroristes contre les forces de la coalition et la police irakienne nécessite l'adoption de nouvelles mesures pour faire face au terrorisme international», affirme le conseil dans un communiqué.

«Ces mesures comprennent le transfert de plus d'autorité au conseil de gouvernement, surtout dans le domaine sécuritaire, car nous estimons que les Irakiens sont plus capables que d'autres de gérer ce dossier, étant au fait [...] de la nature du régime terroriste de Saddam Hussein et de ses plans», ajoute le texte.

«Nous vous appelons, M. le président, à transférer plus de pouvoirs

aux Irakiens pour qu'ils puissent gérer les affaires de leur pays et combattre les forces du mal qui veulent déstabiliser l'Irak et empêcher l'établissement d'un régime démocratique», conclut-il.

Le conseil présente également dans ce message, adressé au président américain George W. Bush, son secrétaire d'Etat, Colin Powell, et son secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, ses condoléances aux familles des soldats américains tués dans les «derniers actes terroristes». Seize soldats ont été tués et 20 autres blessés dans la chute d'un hélicoptère américain dimanche, vraisemblablement touché par un missile, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Bagdad.

L'Espagne, un des principaux alliés de Washington, a annoncé hier le retrait «temporaire et partiel» du personnel de son ambassade à Bagdad (qui demeurera toutefois ouverte), suivant l'exemple de l'ONU,

alors que le président américain George W. Bush affirmait que Saddam Hussein serait retrouvé.

Sept morts, quatre Irakiens, deux soldats américains et un soldat britannique, sont venus hier s'ajouter à la liste des personnes tuées en Irak, ont annoncé hier la Coalition et la police irakienne.

Parmi les morts irakiens figure un juge de la Cour d'appel de Mossoul (nord). Ismail Youssef Sadek, chargé d'enquêter sur les anciens responsables du régime de Saddam Hussein, qui a été tué par balle devant son domicile. Il s'agit de la deuxième attaque du genre en 24 heures puisque, lundi, un juge d'instruction chargé d'une même enquête dans la région de Najaf a été enlevé puis assassiné par ses ravisseurs.

Par ailleurs, deux explosions ont secoué Bagdad hier dans la soirée, blessant trois membres de la coalition, vraisemblablement américains, à proximité du quartier gé-

ral de l'Autorité provisoire de la coalition à Bagdad, a indiqué un porte-parole du Pentagone. Lundi soir déjà, trois obus de mortier avaient été tirés sur le centre de Bagdad, sans faire de victimes.

Les forces de la coalition ont également annoncé hier les morts, la veille, d'un soldat américain et, le 31 octobre, d'un militaire britannique, tués «par des tirs ennemis».

Les Etats-Unis ne veulent pas voir revenir les inspecteurs en désarmement de l'ONU en Irak, comme l'a demandé le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique Mohamed ElBaradei, a déclaré hier un haut responsable américain. «Le rôle des inspecteurs était de s'assurer du respect [par l'Irak] des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, et ces résolutions sont en quelque sorte dépassées par les événements», a déclaré ce responsable du département d'Etat sous couvert de l'anonymat.

Enviabable

Réservez en ligne et obtenez un rabais additionnel de 5%\*

Confortable, pratique et abordable, choisissez VIA Rail dès aujourd'hui.

MONTRÉAL

Québec 85,12 \$

Ottawa 64,41 \$

Toronto 156,43 \$

Tarifs allers-retours avec taxes\*\*

N'attendez plus! Réservez vos sièges dès aujourd'hui à [www.viarail.ca](http://www.viarail.ca)

Une autre offre alléchante!

Les Maritimes à 50% de rabais – téléphonez-nous pour plus d'information.

Pour de plus amples renseignements, contactez votre agent de voyages ou appelez VIA Rail Canada au 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245) ☎ ATIS 1 800 268-9503 (malentendants).

\* Les réservations par Internet doivent être faites avant le 1<sup>er</sup> décembre 2003 et le voyage doit être effectué entre le 1<sup>er</sup> novembre 2003 et le 5 janvier 2004. Le rabais de 5% est applicable au prix avant taxes et pour les voyages dans le corridor Québec-Windsor seulement.

\*\* Tarifs allers-retours en classe Confort (économique). Conditionnels à un achat 10 jours à l'avance. Nombre limité de places. Les tarifs et les conditions peuvent changer sans préavis. D'autres conditions s'appliquent, ainsi que des frais en cas d'échange ou d'annulation.

☐ Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada Inc.

[www.viarail.ca](http://www.viarail.ca)

VIA Rail Canada

[www.Josselynenaef.com](http://www.Josselynenaef.com)

Tél.: (514) 998-6283

## Parler en public

Formation à tous les aspects du discours en public: maîtrise de la voix, intonation, pauses, regard, gestuelle, préparation écrite d'une présentation orale.

Séances individuelles avec caméra et moniteur vidéo

## LE MONDE

# CBS renonce à diffuser un film sur Ronald Reagan

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — La chaîne de télévision américaine CBS, confrontée à des pressions politiques républicaines, a renoncé à diffuser un téléfilm sur Ronald Reagan qui, comble du sacrilège pour ses partisans, est interprété au petit écran par un acteur démocrate déclaré.

La direction de CBS a indiqué hier que ce film de quatre heures, au départ programmé les 16 et 18 novembre, serait finalement diffusé sur le réseau câblé Showtime, propriété, comme CBS, du groupe Viacom.

« Cette décision est basée uniquement sur notre réaction au visionnage du film, non sur la controverse qui a éclaté autour d'un brouillon de scénario », a précisé la chaîne dans un communiqué.

« Bien que le téléfilm soit d'une grande valeur quant à la production et à la performance d'acteurs, et bien que les producteurs disposent de sources pour vérifier chaque scène du scénario, nous estimons qu'il ne présente pas un portrait équilibré des Reagan pour CBS et son public. »

Le 31 octobre, le président du Comité national républicain Ed Gillespie avait envoyé une lettre au p.-d.g. de CBS, en estimant que le portrait dressé dans *Les Reagan* n'était « pas exact historiquement ».

« Si votre téléfilm contient des omissions, des exagérations, des distorsions ou des scènes qui sont de la fiction présentée comme des faits, alors le peuple américain pourrait en tirer une mauvaise compréhension des Reagan », y déclarait-il.

Avec dans le rôle-titre l'acteur James Brolin, démocrate et mari de la toute aussi démocrate chanteuse et actrice Barbra Streisand, *Les Reagan* retrace l'administration et la vie du couple présidentiel au cours des deux mandats, de 1980 à 1988. Atteint de la maladie d'Alzheimer, Ronald Reagan est aujourd'hui âgé de 92 ans.

Un passage du film suscite en particulier la fureur des républicains, scène au cours de laquelle l'ex-président dit à propos des homosexuels atteints du sida : « Eux qui ont vécu dans le péché, mourront dans le péché. » Selon les détracteurs du film, il n'existe pas trace de cette remarque dans la réalité.

Ed Gillespie, qui cite des « infor-



Le Vrai Reagan.

mations entendues» sur le feuilleton, a demandé à CBS qu'« une équipe d'historiens revioie le film dans un but de vérité historique... avant diffusion ». « Si vous ne souhaitez pas le faire, je vous demande respectueusement d'informer vos spectateurs, via un bandeau toutes les dix minutes, que ce pro-

gramme est une fiction », ajoute-t-il.

Un site, *supportreagan.com*, a été créé pour dénoncer cette production et inviter les gens à signer une pétition. Il annonce aussi la sortie prochaine d'une vidéo, *The Real Reagan (Le Vrai Reagan)*.

Représentant démocrate, John Dingell a lui aussi écrit au p.-d.g. de CBS pour se plaindre du téléfilm, mais... pour des raisons inverses. Avant de décliner, « dans l'intérêt de la vérité historique », quelques éléments selon lui omis dans le film : « Les sièges de toilettes du Pentagone à 640 dollars... L'Iran-Contra, la vente d'armes à des nations terroristes, les échanges armes contre otages... le financement d'une guerre illégale au Nicaragua... l'apologie de l'apartheid... des déficits budgétaires records, un taux de chômage à deux chiffres... les astrologues à la Maison-Blanche. »

En septembre, Showtime avait diffusé un téléfilm sur George W. Bush au moment des attentats du 11 septembre 2001. Le film avait alors suscité des critiques dans la presse quant à son caractère panégyrique et à la vérité historique. Il avait été accueilli, côté républicain, par un grand silence.

Contrats en Irak et en Afghanistan

## Les entreprises qui avaient financé Bush sont récompensées

D'après le Center for Public Integrity, les 71 sociétés et entrepreneurs qui ont obtenu des contrats pour les deux pays ont participé au financement de la campagne électorale de George W. Bush.

D'APRÈS LE MONDE

La polémique aux États-Unis sur la façon dont des groupes proches de l'administration et du Parti républicain accaparent la manne irakienne a été relancée par la publication d'un rapport indépendant par le Center for Public Integrity (Centre pour l'intégrité publique). Ce rapport dénonce le fait que les entreprises américaines ayant obtenu depuis deux ans, la plupart du temps sans appel d'offres, huit milliards de dollars américains de contrats en Irak et en Afghanistan ont largement financé la campagne électorale de George W. Bush.

« Neuf des dix plus importants marchés gagnés en Irak et en Afghanistan sont allés à une société employant d'anciens responsables du gouvernement ou dont les dirigeants sont proches des membres du Congrès, voire des agences qui attribuent les contrats », souligne le rapport de l'organisation basée à Washington, dont la mission consiste à contrôler l'éthique du gouvernement et des partis politiques.

Les 71 sociétés et entrepreneurs individuels qui ont obtenu des contrats en Irak et en Afghanistan ont participé à la campagne de George W. Bush en 2000 en lui donnant plus de 500 000 \$, plus qu'ils n'ont apporté à tout autre homme politique lors des douze dernières années. Ces entreprises qui dépendent beaucoup des marchés publics financent en fait largement les deux partis depuis longtemps. Les conclusions du centre, rendues publiques jeudi dernier, s'appuient sur six mois d'enquête et des documents obtenus après 73 requêtes auprès de l'administration utilisant la loi sur la liberté de l'information.

« Aucune agence fédérale n'a supervisé ni contrôlé l'ensemble de la procédure d'attribution des marchés », souligne Charles Lewis, le directeur du centre. « Ce seul problème montre combien ce système est susceptible de favoriser le gaspillage, l'escroquerie et le copinage. »

J. Edward Fox, administrateur adjoint de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), conteste ces propos. « L'inspecteur général de l'USAID a revu tous les contrats irakiens. Ils ont tous été passés dans le respect des lois fédérales. »

Halliburton et Bechtel

Le plus important d'entre eux a été attribué à KBR (Kellogg Brown & Root), une filiale d'Halliburton. La société a obtenu sans mise en concurrence plus de 2,3 milliards de dollars afin de remettre en état l'industrie pétrolière irakienne. Le vice-président, Dick Cheney, dirigeait ce groupe entre octobre 1995 et août 2000. Le contrat de KBR a été prolongé la semaine dernière jusqu'à la fin de l'année, date à laquelle une procédure plus compétitive sera finalement ouverte.

Bechtel, numéro un américain de la construction et de l'ingénierie, a obtenu le deuxième plus important marché en Irak (un peu plus d'un milliard de dollars). Tout comme Halliburton, Bechtel affirme que ses liens politiques n'ont rien à voir avec l'obtention des contrats. En février, Riley Bechtel, p.-d.g. et arrière-petit-fils du fondateur, a été nommé membre du Conseil pour l'exportation rattaché à la Maison-Blanche. Et un vice-président de Bechtel, Jack Sheehan, ancien marine, siège au Conseil de la politique de défense aux côtés du secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld.

## La présidente du Sri Lanka suspend le Parlement

REUTERS

Colombo — La présidente sri-lankaise Chandrika Kumaratunga a limogé hier trois ministres, ceux de la Défense, de l'Intérieur et de l'Information, et suspendu le Parlement pour une durée de deux semaines sur fond de désaccord avec le gouvernement en ce qui concerne la gestion du processus de paix en cours avec les rebelles tamouls.

Le premier ministre Ranil Wickremesinghe, actuellement en visite officielle à Washington, a dit craindre que les mesures prises par la présidente, sa rivale en politique, ne plongent l'île dans « le chaos et l'anarchie ».

L'armée a annoncé après la destitution des ministres qu'elle s'était déployée en plusieurs points clés de

la capitale, Colombo, comme le siège de la radiotélévision publique ou une centrale électrique, de manière à éviter des troubles éventuels. Aucun signe d'agitation n'était pour le moment constaté dans la ville.

« Le Parlement a été suspendu et sera convoqué de nouveau le 19 novembre », a pour sa part annoncé aux journalistes le porte-parole de la présidence. La Constitution confère à Kumaratunga des pouvoirs étendus.

Wickremesinghe, qui devait rencontrer hier le président américain George Bush, a fait savoir qu'il ne renoncera pas à ses efforts de paix avec les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (TLET). « Votre gouvernement ne déviara pas, du fait des actions irresponsables et précipitées engagées par la présidente dans le but de

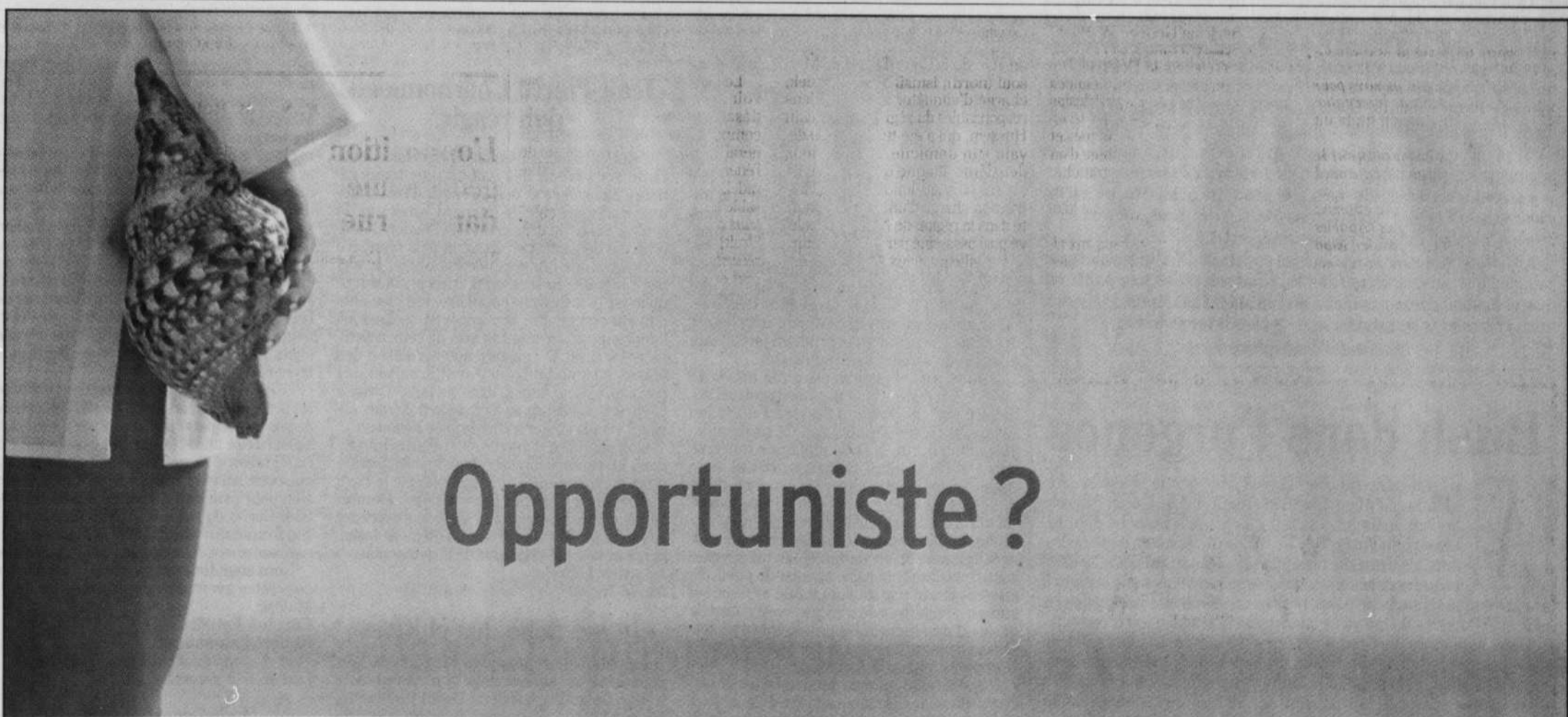
plonger le pays dans le chaos et l'anarchie, du mandat que lui a conféré le peuple pour suivre la voie de la paix, de la sécurité et de la prospérité économique », a déclaré le premier ministre selon un communiqué publié par son cabinet à Colombo.

Mais un site Internet proche des Tigres, TamilNet, publie une tribune où il estime que les mesures prises par la présidente « assombrissent » les perspectives de paix, ajoutant que le statut du cessez-le-feu est désormais incertain.

Un désaccord profond oppose Kumaratunga à Wickremesinghe en ce qui concerne le processus de paix. Elle accuse ainsi son premier ministre de faire trop de concessions pour parvenir à la paix. Tous deux sont issus de partis politiques différents. Kumaratunga est aussi

en désaccord avec le ministre de la Défense, Tilak Marapana, qu'elle accuse de permettre aux TLET de se renforcer militairement sous le régime du cessez-le-feu, signé voici plus d'un an et demi.

Le limogage des trois ministres survient après que les rebelles tamouls eurent présenté le week-end dernier des propositions portant sur un partage du pouvoir. Le gouvernement a estimé qu'il y avait là matière à trouver une base pour les nouvelles négociations, prévues au début de l'année prochaine. Avant les annonces de la présidence, le Parti de la liberté du Sri Lanka, formation de Kumaratunga, avait estimé dans un communiqué hier que le plan des rebelles sur le partage du pouvoir aurait pour conséquence une scission du pays.



## Opportuniste ?

Vous avez le droit.  
Avec la nouvelle carte Platine de la Banque Nationale.



Pure Platine

### Voyagez sans restrictions

- > Choisissez l'agence de voyages.
- > Échangez vos points contre tout service offert par votre agence : vol, forfait ou hébergement.
- > Voyagez quand vous le voulez, avec la ligne aérienne de votre choix, et profitez des rabais de dernière minute.

### Accédez à des bénéfices plus que généreux

- > Obtenez un point boni pour chaque dollar d'achat porté à votre carte.
- > Voyagez plus rapidement : la valeur de vos points peut dépasser de 67 % la valeur des points offerts par les programmes concurrents.
- > Laissez-vous aussi tenter par des événements sportifs et culturels ou des certificats-cadeaux.
- > Bénéficiez d'une assurance annulation et interruption de voyage, d'une assurance retard de vol et d'une assurance bagages.
- > Profitez de l'assurance achats la plus généreuse sur le marché.

### Intéressé ?

Demandez-la maintenant et obtenez  
**5 000 points bonis\***

Composez le 1 888 MA CARTE  
ou visitez le [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)

**BANQUE NATIONALE**  
LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

## É D I T O R I A L

## Le mélodrame s'amorce

La CSN vient de faire connaître les demandes salariales du Front commun des employés du secteur public en vue du renouvellement des conventions collectives échues depuis l'été dernier. Au delà des chiffres, un principe doit guider cette négociation: l'aménagement raisonnable des conditions de travail dans le respect de la capacité de payer des Québécois.

Les Québécois sont encore une fois sur le point de vivre le mélodrame des négociations entre l'État et le demi-million d'employés qu'il nourrit. Pas plus aujourd'hui qu'hier, les élus syndicaux ne semblent avoir l'intention de s'engager dans un processus de «négociations raisonnables» limitées à la correction des seuls problèmes identifiés par les parties, comme c'est le cas de plus en plus souvent dans le secteur privé.

Comme à l'habitude, on est en demande partout et pour tout. «À lui seul, le chapitre sur la qualité de vie au travail comporte 80 revendications», écrit la Fédération de la santé (CSN) sur son site Internet. N'importe quel employeur placé devant une stratégie aussi délirante doit riposter en se situant à l'autre extrême. Ce qui conduit inmanquablement à l'affrontement. Ainsi, le ministre des Finances, Yves Séguin, n'avait d'autre choix, hier, que de répondre par une «offre» de gel des salaires à la demande d'augmentation de 12,5 % sur trois ans annoncée publiquement par le Front commun syndical. On aura beau parler d'inflation (plutôt faible), de croissance du PIB (presque nulle) ou de ce qu'on voudra, le pourcentage de 12,5 % est farfelu.

Compte tenu de la croissance de la masse salariale du gouvernement, qui est de 30 % depuis quatre ans, même un gel des salaires pour la première année, accompagné d'un règlement dans le dossier de l'équité, serait acceptable.

Évidemment, nous ne sommes qu'au début du processus. Mais quel que soit le règlement final dont on peut prévoir qu'il avoisinera 1 % ou 2 % par année, ce dernier devra inclure le salaire, le régime de retraite, le règlement sur l'équité et toute autre concession susceptible de générer des dépenses supplémentaires pour l'État. Voilà

d'ailleurs un point fondamental: rien ne justifie que l'on dissocie le règlement sur l'équité salariale de la négociation des conditions de travail. L'argent vient de la même poche et va aux mêmes employés. Pour ces derniers, c'est une question de choix et de priorités.

Au cours des dernières années, le gouvernement a consenti des centaines de millions de plus chaque année pour corriger les écarts entre les catégories d'employés (la relativité salariale), puis pour l'équité. Plusieurs groupes, dont les dizaines de milliers d'enseignants, ont vu leur rémunération augmenter davantage que le pourcentage négocié lors du renouvellement des conventions. D'ailleurs, certaines de ces augmentations restent à venir d'ici 2005.

Que des groupes d'employés n'aient pas été aussi choyés, c'est non seulement possible mais certain. Les enseignants notamment ont obtenu, hors négociations normales, l'échelle unique pour tous, une formule beaucoup plus coûteuse. Rien n'obligeait le gouvernement du Parti québécois à céder sur cette question. À titre d'employeur, l'État n'est pas là pour tirer le reste de la société vers le haut. Il doit au contraire se montrer plus rigoureux que tous avec l'argent qu'on lui confie et laisser le marché créer les modèles de règlements salariaux susceptibles d'être suivis par le secteur public.

Au cours des prochains mois, si le gouvernement Charest est sérieux lorsqu'il prétend vouloir contrôler ses dépenses, c'est moins à la sous-traitance qu'il doit penser qu'au résultat de ces négociations qui s'amorceront bientôt et dont les conséquences se feront sentir pendant des années. Bien traiter les employés du secteur public est une obligation dans un contexte où l'on attend beaucoup de chacun, mais contrôler la croissance des dépenses l'est tout autant.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

## Bush dans l'urgence

À l'indemnité du coup le plus rude que la résistance irakienne ait infligé à l'armée américaine, le Congrès a voté le plan financier conçu par la Maison-Blanche pour reconstruire l'Irak. Des 87 milliards alloués à cette opération, les deux tiers seront consacrés au militaire, la différence sera accordée aux travaux publics mais surtout à la constitution d'une force policière dont on attend une implication rapide et prononcée dans tout ce qui a trait à la sécurisation du pays.

Dans l'enceinte du Congrès, la qualification des sommes décidées par le président Bush donnait lieu à un débat particulièrement vif à la suite du dépôt d'un amendement confectionné par les démocrates. Ceux-ci souhaitaient que les sommes en question soient considérées comme des prêts alors que les républicains voulaient qu'elles soient désignées comme des dons. Ces derniers ont remporté la partie.

De prime abord, on pourrait estimer que la scène jouée au Congrès a donné lieu à un changement de rôles. Que des républicains veuillent donner et non prêter... Ce paradoxe n'en est qu'un d'apparence ainsi que le démontre la divergence d'appréciation financière du dossier irakien qui oppose les comptables de Bush à ceux de la Banque mondiale. Prenons, par exemple, la remise à niveau du réseau électrique. Selon la Banque, près de six milliards sur deux ans seraient nécessaires. La Maison-Blanche en a décidé autrement en doublant le montant, et ce, sur un an.

On pourrait citer d'autres exemples qui montrent que bien des acteurs du cas irakien sont avariés là où les hommes de Bush sont prolifiques. Tout cela veut dire ou plutôt éclairer combien l'administration Bush entend accélérer le processus de reconstruction en caressant l'espoir que la situation se conjugue l'an prochain, année électorale, avec apaisement et non avec enlèvement. Le calcul, évidemment, est politique. Les récents sondages laissent présager une défaite de Bush lors de l'élection de novembre à moins d'un revirement de la situation irakienne, l'actuelle administration compose avec le changement, le mouvement. À cet égard, on retiendra les propos tenus il y a deux jours à peine par l'administrateur en chef Paul Bremer à l'effet que le transfert du pouvoir aux Irakiens «serait accéléré».

Le calcul est politique mais également économique. Le pari de Bush est, *grosso modo*, le suivant: en donnant un grand coup financier dans un laps de temps réduit, on devrait être en mesure de sécuriser le pays et d'éviter l'écueil qui pointe à l'horizon. Lequel? Pour faire tourner la machine militaire en place actuellement, il faudra constituer deux nouvelles divisions pour faire face à la rotation des troupes moyennant un déboursé supplémentaire de cinq milliards par année.

L'administration Bush est désormais dans le temps de l'urgence.



Jean-Robert Sansfaçon

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## MULRONEY À LA RESCOURSSE DES MÉGAHÔPITAUX!!



GARINOTTE  
2003-11-05

## L E T T R E S

## Les biotechnologies au service de la guerre

L'article de Pauline Gravel paru dans *Le Devoir* du mercredi 29 octobre décrit le risque de voir les biotechnologies utilisées pour créer des virus extrêmement dangereux. Cela même divers intervenants à évoquer le besoin de lois, de conventions et de codes de conduite.

On présente ici les biotechnologies comme un cas particulier de l'utilisation négative des technologies alors que les exemples de détournement de vocation abondent dans l'histoire des sciences: qu'on pense un instant au développement des armements nucléaires et chimiques.

La recommandation d'instaurer un code de conduite au sein de la communauté scientifique est simpliste.

D'une part, un scientifique ne peut pas s'engager à ce que son travail soit utilisé de façon responsable si l'application de celui-ci relève d'autres personnes et d'autres groupes. Par contre, un scientifique devrait mener son travail de façon responsable en évitant de contribuer à des projets dévoués au mal ou à détourner les inventions des autres vers le mal. Un tel code de conduite devrait inévitablement guider le scientifique en lui fournissant une idée du bien et du mal. Quel défi! Ironiquement, même un travail destiné à développer des armes meurtrières pourrait un jour mener à des progrès utiles pour l'humanité.

D'autre part, il faudrait élargir la notion de code de conduite à la plupart des professions. Inspiré par *La Trahison des clercs* de Julien Benda, je considère que trop de professionnels, d'intellectuels et de diplômés universitaires utilisent leurs connaissances et leurs compétences pour tromper les citoyens, ceux-là mêmes qui paient pour soutenir nos universités. Être trompé par le discours d'un philosophe mal intentionné travaillant pour une secte religieuse, être manipulé par un psychologue travaillant pour une agence de publicité, être confondu par un comptable véreux qui trafique les chiffres de sociétés, voilà autant de gestes qui trahissent l'esprit de leurs professions, au même titre que le scientifique qui développe des armes meurtrières.

Une éducation morale donnée en fin de parcours, dans les dernières années de la scolarité universitaire, ne peut pas remplacer l'intégration de solides valeurs familiales et sociales transmises par le milieu tout au long de la vie avant les années universitaires.

En somme, on peut rêver à des mesures simples, mais on doit se rappeler que la dynamique de la recherche scientifique est complexe, qu'elle répond peu à des considérations morales et que la trahison des intellectuels existe aussi dans les secteurs non scientifiques, même si leur impact semble souvent moindre.

Jean-Yves Huot  
Saint-Hubert, le 30 octobre 2003

## Les animaux et leurs droits

Je suis une élève de la sixième année B de l'école Saint-Gérard. J'ai lu votre texte sur les animaux qui a paru le 30 août 2003 (*Le Québec*, page B 2) et j'ai beaucoup réfléchi à ce sujet. Aujourd'hui, je vous écris pour vous faire partager mon opinion. Je trouve que les animaux n'ont pas vraiment de droits. Dans mon premier paragraphe, je vous parlerai du cycle de vie des animaux, deuxièmement des droits des animaux et, finalement, de l'abattoir.

Je trouve qu'il ne faut pas s'arrêter de vivre pour les animaux. C'est la vie. Nous, les humains, mangeons les animaux, ceux-ci mangent d'autres animaux et ces animaux mangent à leur tour d'autres animaux. Alors, nous ne sommes pas les seuls à manger de la viande.

Les animaux n'ont pas de droits comme nous. Vous vous imaginez s'il y avait des troupeaux de vaches en train de marcher à côté de vous ou bien dans votre bureau, une chèvre en train de manger un petit sandwich que maman a préparé? Pensez-y, je ne m'imagine vraiment pas parler avec un chevreuil!

L'abattoir, quelle horreur! Je ne suis pas

d'accord pour que l'on tue trop d'animaux pour en faire du surplus. Je constate que nous en tuons beaucoup trop. Au lieu de les tuer, nous pourrions tout simplement les laisser vivre un peu. Même si je ne suis pas d'accord que les animaux aient des droits, ça ne veut pas dire que l'on peut les tuer à longueur de vie. Les bêtes ont quand même le droit de vivre plus qu'une journée!

Je vous conseille de vraiment bien y penser, tout le monde peut avoir une opinion différente de la vôtre. Comme vous pouvez le constater, je ne trouve pas que les animaux ont des droits, mais il faut tout de même les respecter.

Charlotte Burroughs-Desy  
Montréal, le 27 octobre 2003

## Jean-Pierre Charbonneau doit réagir

Celui qui a mis sur pied la Commission itinérante sur l'avenir des institutions démocratiques au Québec se doit de réagir devant l'attitude intransigeante de Bernard Landry et de son parti face au droit moral de l'Action démocratique de participer de façon plus régulière aux débats de l'Assemblée nationale. Je n'ai pas d'affinités avec ce parti, mais je considère qu'avec 18 % du vote populaire, tous les élus doivent reconnaître son importance dans les interventions permises au sein de cette assemblée. Là aussi, je constate que «la saison des idées» à la mode Landry sent la saison des maisons closes. Autant, dans les faits, il veut la contrôler au sein de sa formation politique, autant il veut la limiter à l'Assemblée nationale.

Comme bien d'autres, je me suis investi dans la commission itinérante sur les institutions démocratiques et je perçois que le Parti québécois n'y croyait pas vraiment. Donner l'espace pour respirer et le droit de s'exprimer aux tiers partis est pourtant un élément essentiel pour la santé et l'avenir de la démocratie.

Jacques Léger  
Morin Heights, le 1<sup>er</sup> novembre 2003

## «Je me fiche des chiffres»

Les idiots livrent souvent le fond de leur pensée même lorsque celui-ci n'est pas montrable. Le ministre fédéral David Collenette, par ses propos récemment dévoilés, vient de faire son entrée dans cette illustre famille.

Lawrence Martin, dans la deuxième partie de sa biographie de Jean Chrétien, interroge l'ancien ministre de la Défense sur l'attitude qu'il aurait eue au référendum de 1995 devant une victoire du OUI. «Ceci est mon pays», a répondu Collenette en faisant péter ses bretelles totalitaires. «Je me fiche des chiffres. C'est une chose de dire que vous voulez vous séparer, mais maintenant, on commence à jouer dur...»

Vous vous fichez des chiffres? Pinochet aussi. Et bien d'autres dont on aurait honte de se réclamer. Car en se fichant des chiffres — c'est-à-dire des votes —, on envoie promener les droits de l'homme, ces dispositions sacrées qui permettent à tout citoyen d'exprimer librement son opinion et à un peuple de choisir librement son destin. Le ministre Collenette nous démontre par sa bêtise outrecuidante que, pour les Québécois, le Canada est un cadenas (ou, du moins, qu'il le voudrait tel). Je connais des façons plus habiles de faire mousser l'unité canadienne.

M. Collenette devrait suivre des cours d'hypocrisie. Cela pourrait améliorer son image. Les bons professeurs ne manquent pas. Malheureusement, son patron Jean Chrétien, malgré les loisirs qui l'attendent, ne pourra pas lui en donner car lui aussi vient de trop parler.

En avançant au même Lawrence Martin l'intention qu'il avait de rejeter un OUI victorieux en 1995, le premier ministre montre à son tour ses tendances à la Pinochet et la mauvaise foi qui les accompagne. Nous savons que cette mauvaise foi s'est exercée tout au long de la campagne référendaire, dont elle a contribué à fausser les résultats. Huit ans ont passé, mais l'histoire n'est pas finie.

Yves Beauchemin  
Le 31 octobre 2003

## Des doutes sur l'autosurveillance...

M. Mulcair, vous ne dissipez pas nos craintes! Votre discours ne démontre pas que l'environnement sera protégé, et les citoyens écoutés, comme le recommande le rapport du BAPE sur l'industrie porcine. L'autosurveillance, on a vu ce que ça a donné depuis 20 ans, malgré les promesses. Tant qu'il n'y aura pas une police de l'environnement, comme il y a une police des transports et une police tout court, les abus continueront!

Notre région du Haut-Richelieu n'est pas en surplus mais est classée très hautement vulnérable par Environnement Canada. Allez-vous permettre que notre région soit à son tour polluée par cette industrie? N'y a-t-il pas assez de la baie Missisquoi comme catastrophe écologique dans notre région?

Notre municipalité, comme de nombreuses autres de la région, doit puiser son eau potable dans le Richelieu. Il est aberrant de filtrer l'eau à un bout et de la polluer à l'autre bout!

D'autre part, nous exigeons d'être partie prenante du processus décisionnel en ce qui a trait à nos communautés rurales où le citoyen non agriculteur a autant de droits que l'agriculteur. Nous ne nous contenterons pas d'exprimer nos réclamations et récriminations à des organismes comme la CPTAQ qui, dans ses décisions, ne prend jamais en compte l'environnement et la communauté.

Le problème de l'industrie porcine, ce n'est pas les petits producteurs, avec lesquels les communautés ont toujours cohabité, même si ceux-ci ont besoin d'être mieux encadrés. Le problème, c'est l'intégration et l'exportation. Il est inacceptable que notre environnement subisse une telle pression pour produire du porc à destination des États-Unis et du Japon, qui réduisent leur production à cause des impacts de ces élevages sur leur environnement. À eux le porc, à nous la pollution.

Nous attendons des mesures beaucoup plus concrètes avant d'abaisser notre garde, M. Mulcair.

Carmen Labelle  
Robert Patenaude  
Pour le Comité des citoyens de Lacolle  
Lacolle, le 3 novembre 2003

## Lapierre tombale

Le buste de bronze à l'effigie de Jean Lapierre, l'ex-président du Syndicat des cols bleus de Montréal, m'a beaucoup fait rire (de même que le bon éditorial de Jean-Robert Sansfaçon sur le même sujet, paru dans *Le Devoir* du 31 octobre).

J'avance l'hypothèse que le sculpteur s'est payé la tête du syndicat et qu'il se bidonne fort depuis que son chèque a été encaissé. Comment voir tout ça autrement?

Dès l'abord, Lapierre donne l'impression de s'extraire d'un vétuste tuyau d'égoût de la Ville aurait posé debout. La facture proposée mais aussi l'allure et la posture du sujet font penser à un triste personnage trépassé il y a tout juste 50 ans, à la moustache bien fournie, au regard grave mais néanmoins bienveillant.

La pierre blanche sur laquelle est gravée l'inscription «Jean Lapierre, la fierté d'être col bleu» ressemble à une pierre tombale avec épitaphe (ordinairement, une telle inscription est discrète, écrite en petits caractères). Le syndicalisme préconisé par Lapierre doit mourir avec le départ de celui-ci, semble suggérer le sculpteur.

Mais la pierre angulaire de ce buste, c'est le poing levé. Nous savons qu'au salut nazi, on a voulu opposer le salut antinazi: au bras droit, on a opposé le bras gauche, au bras tendu, le bras replié, aux doigts tendus, les doigts repliés. Ici, on s'est tout juste «trompé» de côté.

Un syndicaliste de droite, cela existe-t-il? À mon sens, oui, si le syndicalisme outrancier et corporatiste à la Dédé Desjardins par lui proné détourne de la syndicalisation des milliers de petits salariés exploités et désinformés qui assimilent ce type de syndicalisme au syndicalisme type. En réalité, que voilà une œuvre éloquent! Chapeau au sculpteur et au bronzier.

Sylvio Le Blanc  
Montréal, le 1<sup>er</sup> novembre 2003

## IDÉES

Des normes de qualité élevées

## La SAQ doit conserver son esprit entrepreneurial

La révolution commerciale et technologique des cinq dernières années à la société d'État lui a procuré une rentabilité accrue

PIERRE PARENT

Président du conseil d'administration de la Société des alcools du Québec de juin 1998 à juin 2003

Les Québécois ont toutes les raisons d'être fiers des progrès de la Société des alcools du Québec (SAQ). Pourtant, il n'y a pas si longtemps, plusieurs souhaitaient sa privatisation. Aujourd'hui, on imaginerait mal comment une entreprise du secteur privé arriverait à surpasser ses normes de qualité et à égaler la diversité des produits disponibles dans ses succursales partout au Québec. Les Québécois s'y opposeraient sans l'ombre d'un doute.

On a beaucoup commenté l'expansion effrénée de la SAQ ces dernières années. Ceux qui auraient aimé ralentir ses ardeurs semblent oublier l'essentiel: avant 1998, la SAQ gérait sa décroissance et se refusait à investir dans sa modernisation. De fait, elle était alors un peu comme le réseau routier québécois: en perte de vitesse et incapable de rattraper un retard de 15 ans.

Par conséquent, les ventes de la SAQ n'avaient augmenté que de 1 % en moyenne par année tandis que le bénéfice net avait diminué, passant de 387,6 millions en 1989-90 à 378,1 millions en 1997-98. La superficie totale des succursales avait chuté de 40 %. Les systèmes informatiques internes de gestion dataient des années 60. L'inventaire en temps réel était inexistant car les caisses enregistreuses ne pouvaient scanner les produits, comme c'était déjà l'usage dans les grands commerces. Les entrepôts étant trop petits, on laissait des centaines de conteneurs de produits vinicoles dans le port de Montréal, souvent dans de mauvaises conditions. Et plusieurs Québécois se plaignaient des prix élevés des vins et spiritueux par rapport à ceux de l'Ontario. En outre, le choix des produits sur les tablettes était entre les mains d'agents intermédiaires, ce qui limitait le rôle de la SAQ à celui d'une simple courroie de transmission entre les producteurs et les consommateurs.

La prise en main de la SAQ par deux nouvelles équipes de direction, la première en 1998 avec Gaétan Frigon, aidé de Jean-Clair Gagnon, et la seconde en 2001 avec Louis Roquet, lui a été bénéfique. En cinq ans, ces gestionnaires, dotés d'une expertise exceptionnelle dans le commerce de détail, ont réalisé une véritable révolution commerciale et informatique. Au cours de cette période, ils ont été appuyés par un nouveau conseil d'administration composé surtout d'entrepreneurs du secteur privé.

Gaétan Frigon a compris que la voie de l'investissement était le salut de la SAQ. En moins de trois ans, il a fait des gestes qui ont fait de la SAQ l'un des meilleurs réseaux de distribution de produits vinicoles au monde. Les décisions prises par les administrateurs ont profondément changé l'image de la SAQ.

■ Avec un réseau de 400 succursales et de 400 agences (400 000 pieds carrés de plus qu'en 1998), la SAQ offre maintenant la même qualité de service et sensiblement les mêmes produits partout au Québec.

■ De nouvelles enseignes ont élargi le réseau de distribution: SAQ Signature, SAQ Dépôt, SAQ Terroir, SAQ.com et Vins de qualité certifiée. Ces enseignes se sont ajoutées à SAQ Sélection, SAQ Classique et Express SAQ.

■ L'augmentation des heures de commerce, en particulier le dimanche, a rendu les succursales plus accessibles et davantage à l'écoute des Québécois.

■ Un plus grand contrôle des prix destiné à les rendre plus concurrentiels par rapport aux vins vendus en Ontario a eu pour effet d'inciter même les On-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La SAQ est devenu un commerce convivial qui joue un rôle important dans la qualité de vie des

tariens à acheter dans les succursales de la SAQ.

■ L'implantation d'un nouveau programme de formation pour les employés de la SAQ, appelé Carrefour Compétences, a contribué à faire du personnel de meilleurs conseillers en vins auprès de la clientèle.

■ La mise en place de techniques efficaces de promotion et de merchandising, empruntées au secteur alimentaire, a stimulé la croissance des ventes de vin.

■ L'implantation du système intégré de gestion informatique VSOP, un investissement de 95 millions, fera économiser plusieurs millions en frais financiers et administratifs et, surtout, rendra l'administration et le contrôle beaucoup plus efficaces.

■ Le renouvellement de la flotte de véhicules et l'agrandissement des entrepôts ont augmenté la rapidité de livraison ainsi que la diversité et la qualité des produits.

■ L'implication majeure de la SAQ dans le soutien aux événements, dans toutes les régions du Québec, a largement contribué à la rapprocher de ses propriétaires-clients.

■ La compétence des gestionnaires et l'étroite collaboration des syndicats ont permis de créer une saine atmosphère de travail, et ce, sans aucun conflit pendant les cinq dernières années, alors que la réputation de la SAQ et de ses syndicats dans ce domaine était loin d'être exemplaire.

## Les Québécois aiment leur SAQ

Ces années d'expansion ont permis à la SAQ de devenir un commerce convivial qui joue un rôle important dans la qualité de vie des Québécois en accordant une plus grande place au commerce des vins plutôt qu'à celui des spiritueux. Les Québécois l'ont d'ailleurs reconnu en plaçant la SAQ au troisième rang des entreprises les plus admirées en 2001 (*Revue Commerce*). Jamais une société d'État québécoise n'avait réussi à se hisser parmi les dix premières... Dans son édition du 27 septembre dernier, le journal *Les Affaires* classait la SAQ en deuxième place derrière le Groupe Jean Coutu au chapitre de la notoriété des entreprises actives au Québec.

Malgré l'investissement de dizaines de millions de dollars, la SAQ a amélioré sa performance financière entre 1998 et 2003. Les ventes ont augmenté de 50,6 % alors qu'elles n'avaient progressé que de 17,6 % entre

1990 et 1997. Le bénéfice net a grimpé de 29 % après avoir diminué de 4,1 % entre 1990 et 1997. Le retour aux gouvernements sous forme de dividendes, de taxes et de droits s'est accru, représentant 55,8 % des ventes brutes en 2003, contre 52,2 % en 1998.

En 2001, le nouveau p.-d.g. Louis Roquet et le conseil d'administration ont décidé de poursuivre le plan d'affaires déjà en cours. Ils ont aussi amorcé un programme de rationalisation afin de maximiser la rentabilité de la SAQ tout en limitant la croissance des prix de vente de ses produits. Les investissements réalisés contribueront aussi à augmenter cette rentabilité. La phase des gros investissements nécessaires étant terminée, la SAQ peut s'attaquer à augmenter encore plus son rendement et à chercher de nouveaux débouchés pour ses produits.

## Comparaisons trompeuses

Récemment, certains médias ont douté de la réussite de la SAQ en comparant ses résultats avec ceux d'autres provinces. Cette comparaison est boiteuse. D'abord, les résultats des sociétés de vente d'alcool de plusieurs provinces comprennent les ventes de bière. Pas ceux de la SAQ. Deuxièmement, la vente de vin ne compte que pour 30 % des résultats de la plupart des sociétés de vente d'alcool des autres provinces, contre environ 75 % pour la SAQ. Or la vente de vin laisse une marge bénéficiaire beaucoup moins élevée. De plus, les coûts de manutention et de transport et le nombre d'employés requis pour servir et conseiller les consommateurs sont plus importants.

La révolution commerciale et technologique de la SAQ a été une réussite. Les Québécois peuvent compter de plus en plus sur un commerce de produits vinicoles et de spiritueux qui fait l'envie de plusieurs pays. Ce serait une erreur de diminuer les efforts de mise en marché et de marketing. Le potentiel du marché québécois peut encore grandir étant donné que sa consommation moyenne de vin est de 16 litres par habitant, contre 52 litres par habitant en France et en Italie.

Les succès futurs de la SAQ reposent sur le maintien de son attitude entrepreneuriale, obtenue grâce aux réalisations exceptionnelles de ses dirigeants et employés depuis 1998. Ces derniers ont adhéré avec enthousiasme à la nouvelle philosophie commerciale, qui a eu des répercussions positives pour l'ensemble des consommateurs. Ce n'est qu'en conservant cet esprit que le gouvernement du Québec et les clients pourront continuer à bénéficier tant de ses retombées financières que de la qualité du service et des produits offerts.

Réplique à Jean Royer

## La renaissance de l'Hexagone

PIERRE GRAVELINE  
Éditeur de l'Hexagone

Un ancien directeur littéraire de la maison, Jean Royer, congédié en 1998, a récemment rendu publics dans *Le Devoir* ses états d'âme au sujet des 50 ans de l'Hexagone. Rien de nouveau dans son propos. Cela fait cinq ans qu'il dénigre l'Hexagone dans le milieu littéraire. Ayant annoncé en toute modestie que son départ entraînerait la disparition de la maison, il se résout difficilement à assister à la renaissance éclatante de celle-ci. Là où le bât blesse, c'est que son amère diatribe repose sur un tissu d'affirmations mensongères.

Rien de plus faux, d'abord, que d'affirmer que c'est le groupe Sogides qui a pris la décision de procéder à une réorientation des maisons du groupe Ville-Marie Littérature. Cette décision, c'est moi qui l'ai prise après une longue période de réflexion, après une consultation menée auprès de mon équipe et des principaux écrivains attachés à nos maisons et avec un très large appui de ces derniers. Je l'assume pleinement. Que Jean Royer ait au moins le courage de décocher ses flèches empoisonnées vers la bonne cible!

Depuis plus d'une décennie, les destins de l'Hexagone et de VLB éditeur sont liés. Une clarification de leur mission éditoriale s'imposait. Elle nous était d'ailleurs réclamée par les organismes subventionnaires. Or, si l'Hexagone a publié de grands romanciers et de grands essayistes, c'est surtout en poésie qu'elle s'est illustrée. À l'inverse, c'est dans le roman et l'essai que VLB éditeur a fait sa marque. Désormais, chacune d'elles agira là où est sa force.

L'Hexagone pourra ainsi mieux se consacrer à la poésie québécoise. En se développant autour non pas de deux collections, comme le prétend à tort Jean Royer, mais bien des quatre grandes collections que sont «Rétrospectives», «L'appel des mots», «La voie des poètes» et «Chansons et monologues», l'Hexagone s'affirmera plus que jamais auparavant. Et elle s'affirmera non pas comme une «marque de poésie», ainsi qu'il l'a écrit avec mépris, mais bien comme une des plus anciennes et des plus importantes maisons d'édition de poésie de la francophonie.

## Dans l'intérêt des écrivains

Les auteurs de l'Hexagone sortent-ils perdants de ce changement? Certainement pas les poètes, qui ne sont plus aujourd'hui soumis aux décisions autocratiques d'un homme d'abord préoccupé par sa propre carrière littéraire. Ils bénéficient désormais du soutien d'une véritable équipe (Gilles Cyr, Robert Fortin, Simone Sauren et moi-même) ayant à cœur d'assurer la pérennité et le rayonnement des œuvres de nos auteurs, anciens ou nouveaux. À cet égard, rappelons que l'Hexagone a organisé plus de lectures de poésie au cours de la seule année 2003 que pendant les sept années du «règne» de Jean Royer.

Qu'en est-il des romanciers et des essayistes? Leurs œuvres sont-elles «condamnées au pilonnage»? Bien au contraire. Comme c'est déjà le cas quand c'est nécessaire, leurs titres déjà publiés seront réimprimés dans le même format ou réédités en format de poche chez Typo. Leurs titres nouveaux? Accueillis d'ores et déjà avec respect dans la collection «Fictions», non pas «disparues» mais simplement démenagées chez VLB éditeur, ou dans l'une des collections d'essais de cette maison, bénéficiant du soutien de nos directeurs littéraires: pour la fiction, le romancier Jean-Yves Soucy, pour les essais, l'ex-éditeur des Presses de l'Université de Montréal, Robert Laliberté, deux professionnels de l'édition [...].

## La vérité des chiffres

Je ne peux passer sous silence les élucubrations de Jean Royer quand il écrit que, sous sa direction, «l'Hexagone assumait un leadership financier au sein du groupe Ville-Marie Littérature». Aujourd'hui comme hier, 80 % de nos revenus proviennent de la vente de livres. VLB éditeur génère plus des trois quarts de ces revenus. Les deux tiers des subventions que nous recevons sont accordés au groupe dans son ensemble en fonction de son chiffre d'affaires. Restent les subventions du Conseil des arts du Canada, dont, il est vrai, l'Hexagone reçoit historiquement plus que VLB éditeur, non pas grâce à Jean Royer mais simplement parce que son inclus dans la subvention à l'Hexagone les titres publiés chez Typo. Rien de honteux là-dedans puisque l'Hexagone a, depuis le début, édité des titres plus difficiles. Rien de grave non plus puisque la maison s'inscrit dans un groupe littéraire dont la philosophie est de faire en sorte que les revenus des œuvres rejoignant un large public profitent aux œuvres à public plus restreint.

Sur le plan financier, Jean Royer a tout faux. Que ne s'en prend-il aux scandaleuses compressions que le milieu du livre subit aujourd'hui? Voilà la vraie menace qui pèse sur l'avenir de l'Hexagone. Le président de l'Académie des lettres du Québec n'a-t-il pas le devoir d'intervenir sur ce sujet au lieu de calomnier la grande institution qu'est l'Hexagone?

## L'héritage des fondateurs

Quand Gaston Miron, en décembre 1995, m'a persuadé de prendre la direction du groupe Ville-Marie Littérature, la situation était catastrophique. La survie des maisons ne tenait plus qu'à la générosité remarquable de leur propriétaire, Pierre Lespérance.

Huit années plus tard, le chiffre d'affaires a considérablement augmenté et l'équilibre financier est rétabli. Une équipe éditoriale de grande qualité est à l'œuvre. Le nombre d'employés réguliers a doublé. Bon an, mal an, nous éditons plus de 50 nouveautés et rééditons quelque 60 titres. La qualité de nos livres est reconnue. Jamais nos auteurs n'ont-ils été plus présents dans les librairies, les médias et les événements littéraires.

Il y a deux ans, j'ai fait franchir avec éclat le cap de ses 25 ans à VLB éditeur. Cette année, plus vivante que jamais, l'Hexagone fête ses 50 ans sous ma gouverne. L'an prochain, nous soulignerons les 20 ans de Typo. N'en déplaie à Jean Royer, je ne crois pas avoir à rougir de ce que je fais de l'héritage qui m'a été confié.

## Des groupes en difficulté

Le b-a ba de l'alphabétisation  
L'État québécois doit s'impliquer davantage pour atteindre un niveau plus élevé de la population

CHRISTIAN PELLETIER

Coordonnateur du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)

En 1981, le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) se donnait la mission de promouvoir, défendre et développer l'alphabétisation populaire et les groupes qui la pratiquent ainsi que de défendre les droits des personnes peu alphabétisées. Depuis, le RGPAQ a vu plusieurs milliers de personnes entreprendre une démarche d'alphabétisation populaire dans l'un ou l'autre de ses 75 groupes membres. D'année en année, le nombre de participants n'a cessé d'augmenter. Pourtant, malgré ce beau succès et malgré une reconnaissance officielle inscrite dans diverses politiques gouvernementales, l'alphabétisation populaire continue de se buter, dans les faits, à un manque de reconnaissance flagrant de la part de l'État québécois. Cela freine son développement et remet parfois en cause la survie de certaines de ses activités.

Le gouvernement avait récemment «malgré les efforts consacrés par les commissions scolaires et les organismes d'action communautaire et d'alphabétisa-

tion populaire autonomes, on ne réussit à atteindre qu'un faible pourcentage de la population ayant des besoins en matière d'alphabétisation» (*Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, page 3). Or, justement, les groupes d'alphabétisation populaire rejoignent de plus en plus de gens chaque année. Leurs activités ne sont freinées que par un manque de reconnaissance et d'appui de la part du gouvernement, qui se traduit par toutes sortes de problèmes: financement insuffisant, subventions envoyées en retard, manque de soutien aux participants, etc. Cette année, les subventions du gouvernement provincial ont tellement tardé à arriver que plusieurs groupes ont dû avoir recours à des marges de crédit, des organisateurs se sont endettés personnellement et certains groupes ont même dû fermer leurs portes temporairement! Le gouvernement doit comprendre rapidement que l'action des groupes d'alphabétisation populaire est un élément essentiel de l'atteinte des objectifs de la société québécoise en matière d'alphabétisation. Cette reconnaissance passe par des mesures précises.

■ Le gouvernement doit favoriser l'accessibilité de l'alphabétisation populaire aux adultes en leur offrant des mesures de soutien économique. Il n'est pas rare de voir des personnes être entravées dans leur volon-

té d'entreprendre une telle démarche parce qu'elles ont de la difficulté à assumer des coûts économiques de base, comme les frais de déplacement ou les frais de garde d'enfants.

■ Le gouvernement doit procéder à l'indexation annuelle au coût de la vie de toutes les subventions dans le but de préserver, d'une année à l'autre, les acquis en alphabétisation populaire.

■ Le gouvernement doit accroître son investissement dans le réseau des groupes d'alphabétisation populaire afin d'en garantir l'accès aux adultes de toutes les régions du Québec.

Le gouvernement libéral est en début de mandat. Il a la chance de démontrer qu'il reconnaît l'action des groupes d'alphabétisation populaire et qu'il entend leur donner les moyens de répondre à la demande croissante dont ils font l'objet. S'il laisse passer cette chance, c'est toute la société québécoise qui y perdra. L'alphabétisation populaire est une démarche originale, ancrée dans le milieu de vie des gens, qui permet à des milliers de femmes et d'hommes de ne plus être seulement des statistiques mais de redevenir des citoyens à part entière en prenant leur propre destin en main. Les efforts de ces femmes et de ces hommes méritent d'être reconnus à leur juste valeur.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Degline, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre éditorial, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences); Michel Gagneux (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (reporters); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias); à l'information internationale: Claude Turcotte; à l'information parlementaire: Claude Lévesque, Guy Talbot, Caroline Montpetit (titres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts vivants); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information parlementaire à Québec: Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Albère (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux (Serge Truffaut (éditorialiste)); à l'information politique: Hélène Bussati et Mason Cormier (correspondants parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); à l'information: Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marilène Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Séguin, Geneviève Otis-Dionne (communis). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur), Nathalie Zemaits, Michel Bernatchez, Philippe Mallais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Michèle Ruelland, Nadia Sebati (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION: Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zemaits, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAJET: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Hétreux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliève (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif) et directeur général.

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## MÉDICAMENTS

SUITE DE LA PAGE 1

Nous espérons que notre réponse rapide encouragera d'autres pays à suivre notre exemple», a dit M. Chrétien aux Communies. Il a dit plus tard qu'il était encore plus fier d'avoir pu faire cette annonce en présence de Thabo Mbeki, le président de l'Afrique du Sud, un des pays les plus affectés par la pandémie du sida. En visite à Ottawa, M. Mbeki assistait à la période des questions hier.

Le projet de loi pourrait être adopté rapidement si tous les partis donnent leur accord, ce que tous disaient être prêts à faire hier si le libellé leur convient. Sinon, la législation souffrira de l'arrêt des travaux parlementaires qui pourrait avoir lieu dès vendredi. Tant M. Chrétien que le ministre de l'Industrie, Allan Rock, ont tenté de minimiser ce problème hier, notant qu'un projet mort au feuillet pouvait être déposé de nouveau après la reprise des travaux et que, de toute façon, il faudrait quelques mois pour rédiger la réglementation nécessaire.

«Il faudra quelques mois avant que tout soit prêt mais nous avons fait le premier pas», a dit M. Chrétien, à la suite de sa rencontre avec le président Mbeki. Ce dernier a exprimé sa gratitude au premier ministre et a dit espérer que d'autres pays imitent le Canada. Mais il a aussi averti qu'il fallait plus que des médicaments pour aider l'Afrique à venir à bout de la pauvreté qui l'empêche d'avoir les infrastructures médicales nécessaires.

La position canadienne sur les médicaments génériques a évolué étonnamment rapidement. À la fin de septembre, Stephen Lewis, l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies sur le VIH/sida en Afrique, avait mis Ottawa au défi de prendre l'initiative. Le lendemain, trois ministres, Allan Rock, Bill Graham et Pierre Pettigrew, disaient chacun de leur côté vouloir agir vite pour permettre la mise en application de l'accord de l'OMC. Le 1<sup>er</sup> octobre, Paul Martin prenait la même position. Il restait à rédiger une loi capable d'ouvrir la porte à ces exportations sans pour autant mettre en péril les droits des compagnies de médicaments brevetés.

Le projet a d'abord été applaudi par les organisations non gouvernementales avant de susciter un brin d'inquiétude. Tout indiquait qu'Ottawa voulait limiter la liste des maladies visées. Cette position aurait du coup réduit la portée du consensus à l'OMC, créant un précédent dangereux. Au cours des dernières consultations, cependant, on a semblé un peu rassuré, les ministres responsables favorisant, dit-on, une approche non restrictive.

## Bono chez les libéraux

Le leadership du Canada dans ce dossier a suscité l'intérêt du chanteur du groupe U2, Bono, au point où il a accepté l'invitation de Paul Martin de s'adresser pendant environ 20 minutes aux délégués au congrès libéral, la semaine prochaine, à Toronto, a appris Le Devoir. Le porte-parole de M. Martin, Scott Reid, a confirmé l'information et précisé que Bono ne ferait pas un concert mais prendrait la parole le vendredi soir, bien avant le discours d'acceptation de Paul Martin.

Ardent défenseur de l'effacement de la dette des pays pauvres et de l'adoption du compromis sur les médicaments génériques, Bono connaît M. Martin pour avoir travaillé avec lui sur des dossiers comme l'effacement de la dette des pays les plus pauvres et l'éducation en Afrique. Il a aussi rencontré et parlé à plusieurs reprises avec M. Chrétien, pour discuter de l'Afrique, en particulier lors du sommet de Kananaskis, précise Jamie Drummond, directeur de DATA (Debt AIDS Trade Africa), le groupe fondé par Bono pour défendre les intérêts de l'Afrique.

Le chanteur a accepté l'invitation de Paul Martin, dit-il, car il «tient à utiliser toutes les occasions spéciales qui se présentent pour promouvoir l'Afrique et le développement, et ceci est une occasion rare». Il entend, en premier lieu, discuter de la nouvelle proposition canadienne qu'il appuie entièrement et qu'il souhaite voir adoptée. M. Drummond semblait croire cependant que l'initiative avait été prise sous l'impulsion de M. Martin.

Bono compte aussi demander à Paul Martin, le futur premier ministre, de garder l'Afrique à l'ordre du jour du G8. Il le mettra aussi au défi de tripler la contribution canadienne au Fonds mondial pour le sida, la tuberculose et la malaria. Un comité parlementaire a déjà fait la même demande. Le Canada a promis 150 millions sur cinq ans.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur la Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Turbulences au Guatemala



MARIO LINARES REUTERS

LA COLÈRE et l'inquiétude grondent à quelques jours des élections qui doivent se tenir le 9 novembre prochain au Guatemala. Des milliers de paysans sont descendus hier dans les rues de la capitale pour que le prochain gouvernement tienne compte de la crise qui sévit dans les régions rurales du pays. Pour contribuer à la tenue d'une élection «démocratique et transparente», le Canada a annoncé hier une aide de 288 000 \$ à ce pays d'Amérique latine. «Nous nous sentons préoccupés par les incidents violents et l'intimidation qui ont cours durant la période électorale au Guatemala», a déclaré le ministre des Affaires étrangères canadiennes, Bill Graham.

## ARAR

SUITE DE LA PAGE 1

«Je suis arrivé à New York le 26 septembre 2002 à 14h. J'avais deux heures d'attente avant ma correspondance pour Montréal. C'est là que mon cauchemar a commencé.» À plusieurs reprises, M. Arar a dû interrompre son récit pour reprendre le contrôle. Son épouse, Monia Mazigh, était à ses côtés pour lui prendre la main dans les moments les plus pénibles.

Il est difficile de rester insensible au récit horrifiant de M. Arar. D'abord, il a confirmé qu'il avait été torturé sans relâche pendant 10 jours par les autorités syriennes. On lui a infligé des coups de câbles dégainés sur les poignets (et parfois les poignets), les hanches et le bas du dos, et on l'a placé dans un pneu d'automobile. Il a perdu 40 livres. «Quand ils me battaient avec les câbles, ma peau devenait bleue et le restait deux ou trois semaines, mais je ne saignais pas.»

La plus longue séance de sévices aurait duré environ 18 heures. Mais le pire, raconte l'homme, était les moments de répit accordés entre deux séances de torture. On le laissait alors dans une pièce d'où il pouvait entendre les cris des autres personnes en train d'être torturées à leur tour. «C'était la pire partie de mon emprisonnement, d'entendre tous ces gens crier. Je me souviens que mon cœur voulait me sortir de la poitrine.»

M. Arar dit avoir été enfermé dans un caveau sans lumière d'à peine trois pieds de large par six pieds de long et sept pieds de haut. Seule une petite grille au plafond lui procurait un éclairage indirect. Mais cet «extra» comportait un inconvénient: des rats et des chats se promenaient sur la grille et urinaient parfois dans la cellule de M. Arar. «Il y avait deux couvertures, deux assiettes et deux bouteilles: une pour l'eau et une pour uriner la nuit. Je suis resté 10 mois et 10 jours dans ce tombeau.»

Craignant toujours la torture, il dit avoir signé plusieurs fausses confessions dans lesquelles il reconnaît s'être rendu en Afghanistan. Il dit aujourd'hui qu'il n'est jamais allé dans ce pays et qu'il n'en a même jamais eu le désir. «On m'a demandé d'écrire ce qu'on me dictait. Si je protestais, on me battait et on me menaçait avec le pneu. J'ai été forcé d'écrire que je suis allé dans un camp d'entraînement en Afghanistan. On me l'a fait signer et on a apposé mes empreintes digitales sur la dernière page. [...] J'aurais dû n'importe quoi pour éviter la torture.»

Aujourd'hui âgé de 33 ans, M. Arar a quitté la Sy-

rie à l'âge de 17 ans. Il revenait d'un voyage en Tunisie en septembre 2002 lorsqu'il a été intercepté à New York, interrogé puis expulsé vers la Syrie où il a été incarcéré pendant un an. Les autorités américaines refusent encore et toujours d'expliquer pourquoi ils ont expulsé une personne voyageant avec un passeport canadien vers la Syrie.

## Rôle des États-Unis et du Canada

Maher Arar n'a pas tracé un joli portrait du rôle qu'ont joué les autorités américaines dans toute cette étrange histoire. Ce n'est que sept jours après son arrestation à l'aéroport qu'on lui a permis de téléphoner à sa belle-mère. Le premier jour, il a été interrogé jusqu'à minuit. Maher Arar a demandé un avocat, mais on le lui a refusé «parce que je n'étais pas un citoyen américain», raconte-t-il. «Ils m'ont dit que j'étais d'intérêt spécial.» Il a été enchaîné. Le lendemain matin, les questions ont repris de plus belle pendant huit heures, sur Ben Laden, la Palestine, l'Irak, la mosquée où il priait à Ottawa, etc. On lui a demandé d'accepter volontairement d'être expulsé vers la Syrie, ce qu'il a refusé. Ce n'est qu'à 18h ce soir-là qu'on lui a servi à manger pour la première fois: du McDonald's. On l'a fouillé, on l'a habillé d'un costume orange de prisonnier et on l'a vacciné. «Ils ne voulaient pas me dire ce que c'était.» Puis, il a été placé dans une cellule.

Le récit de M. Arar confirme aussi que les autorités canadiennes avaient communiqué des informations à leurs vis-à-vis américains, car de l'information «tellement personnelle» s'est retrouvée en leur possession. Les Américains avaient en effet une copie de son bail datant de 1997, lorsqu'il avait déménagé de Montréal à Ottawa: «C'était de l'information si personnelle que je pensais qu'elle ne pouvait venir que des autorités canadiennes.»

Ce bail intéressait les Américains car le témoin qui l'aurait signé était un certain Abdullah Al Malki, un autre Canadien d'origine syrienne emprisonné en Syrie depuis quatre mois à l'époque. M. Al Malki est toujours en Syrie à l'heure actuelle et aurait subi les mêmes traitements que M. Arar. Ce dernier a confirmé l'avoir croisé en prison.

M. Arar connaissait le frère d'Abdullah, Nazih, qui était son partenaire d'affaires dans deux entreprises à Ottawa et à Hull. Les enquêtes sur Arar et Al Malki semblent être liées. En janvier 2002, la famille Arar avait reçu à Ottawa la visite de deux agents de la GRC affectés à la sécurité nationale. Les mêmes agents se seraient aussi rendus chez M. Al Malki à la même époque. «Ils ont confisqué son ordinateur, des papiers et même toutes ses photos personnelles. On n'a

## INTELLECTUELS

SUITE DE LA PAGE 1

«Ils sont déjà citoyens du monde», explique Harry Parnass, qui a utilisé ses baguettes d'architecte pour refaire l'intérieur d'une magnifique maison du centre-ville de Montréal achetée spécifiquement pour ce projet au coût de deux millions de dollars. «Ils sont invités à tout simplement réfléchir toute l'année, n'est-ce pas merveilleux?»

Une allocation de 30 000 \$ leur est remise pour les neuf mois, comprenant 1000 \$ par mois pour se nourrir. Tout le reste est payé par la fondation, laquelle refuse de divulguer la facture totale liée à ce projet, qui cumule certainement quelques millions de dollars.

Slovaquie, Taiwan, Cambodge, Pérou, Chine, Pakistan, Vietnam, Algérie, Angleterre, États-Unis, Zambie, Canada: voilà la mosaïque internationale qu'ils composent à eux quatorze. «Ils ont tous une expérience en communication, et c'était un critère de sélection», explique M. Parnass, qui précise toutefois qu'il ne s'agit pas d'un programme de journalisme, même si plusieurs candidats sont rattachés à un quotidien dans leur pays. «De futurs leaders doivent savoir communiquer leurs idées et leurs idéaux.»

Ils carburent tous à l'idéalisme et ne s'offusquent pas qu'on s'interroge sur les limites de ces idéaux. «Sans idéal, on n'avance pas», affirme Meriem Maza, Algérienne qui parle de cette expérience unique qu'elle vit depuis septembre comme un «lux intellectuel».

«Je voudrais m'investir dans le changement de mentalité dans mon pays», explique la jeune femme de 29 ans, qui est biochimiste de formation et rêve d'un projet télévisuel sur les facettes humaines communes des différents peuples. «Je voudrais combattre toutes les formes d'extrémisme, faire connaître à mon peuple les autres peuples, combattre l'ignorance en utilisant l'éducation populaire», poursuit Meriem.

«Je voudrais combattre toutes les formes d'extrémisme, faire connaître à mon peuple les autres peuples, combattre l'ignorance en utilisant l'éducation populaire», poursuit Meriem.

«Je voudrais combattre toutes les formes d'extrémisme, faire connaître à mon peuple les autres peuples, combattre l'ignorance en utilisant l'éducation populaire», poursuit Meriem.

«Je voudrais combattre toutes les formes d'extrémisme, faire connaître à mon peuple les autres peuples, combattre l'ignorance en utilisant l'éducation populaire», poursuit Meriem.

«Je voudrais combattre toutes les formes d'extrémisme, faire connaître à mon peuple les autres peuples, combattre l'ignorance en utilisant l'éducation populaire», poursuit Meriem.

## SÉGUIN

SUITE DE LA PAGE 1

«Eux-mêmes ont caractérisé leur propre dépôt comme étant des dépôts qui faisaient frémir. Ce n'est pas moi qui ai choisi ces mots-là», a-t-il dit.

«On est au début d'une négociation, on va recevoir ça, on va examiner ça. Mais entendons-nous: l'état des finances publiques au Québec est tel que c'est très serré. Le gouvernement précédent ne nous a pas laissé de cadeau. Il nous a laissé une situation extrêmement difficile, et il faut composer avec ça», a ajouté le premier ministre.

Au sujet de la baisse d'impôt de un milliard promise par les libéraux pour 2004, Yves Séguin a indiqué que le gouvernement «garde le cap sur cet engagement de réduire le fardeau fiscal parce que c'est un élément de la reprise économique». Le ministre a cité l'exemple des États-Unis où la reprise économique — au troisième trimestre, la croissance de l'économie américaine s'est élevée à 7 % sur une base annuelle — s'explique, selon lui, par la baisse d'impôt décrétée il y a sept mois par le gouvernement Bush. «Tous les spécialistes [disent que] c'est grâce à la réduction fiscale», a soutenu M. Séguin. Certains économistes soulignent toutefois que cette baisse d'impôt, qui a surtout profité aux plus riches, a gonflé l'énorme déficit des États-Unis.

Par ailleurs, Yves Séguin s'est réjoui de l'annonce de son homologue John Manley sur le financement de la santé. Le gouvernement fédéral est maintenant disposé à verser deux milliards aux provinces à même sa réserve pour éventualités. Pour le Québec, cela représente une somme de 472 millions qui a déjà été inscrite dans les revenus du gouvernement pour l'année en cours. «C'est une bonne nouvelle» qui montre que le gouvernement fédéral a fait du financement de la santé une priorité, estime M. Séguin.

Les deux milliards ne seront pas remis aux provinces avant qu'Ottawa ne soit assuré qu'il pourra les verser sans faire un déficit. À cet égard, M. Séguin n'a aucune crainte. «Il est encore tellement probable» que le gouvernement fédéral fera un surplus cette année, a-t-il dit. «Je n'entretiens absolument aucun doute à ce stade-ci sur la réalisation de cet engagement.»

Avec la collaboration de Tommy Chouinard

presque plus de photos de lui», explique son frère Yussef, contacté hier par Le Devoir. Selon Yussef Al Malki, les autorités canadiennes reprochaient à son frère d'avoir vendu des ordinateurs à une compagnie, qui les aurait vendus à une autre compagnie, qui les aurait vendus à un groupe terroriste. Selon lui, son frère n'est jamais allé en Afghanistan.

Abdullah Al Malki a été arrêté dans un aéroport syrien en mai 2002 alors qu'il rendait visite à ses parents. Il aurait été interrogé à propos de Maher Arar à ce moment, a appris M. Arar lorsqu'il l'a croisé en prison. Maher Arar a été expulsé vers la Syrie cinq mois plus tard. Aucune accusation n'a encore été portée contre Al Malki. Détenteur lui aussi de la double nationalité, il n'a pas droit aux visites de l'agent consulaire canadien, les Syriens le considèrent uniquement comme un Syrien.

## Enquête publique et indépendante

M. Arar a répété à plusieurs reprises hier qu'il souhaitait la tenue d'une enquête publique et indépendante pour blanchir son nom et faire toute la lumière dans ce qui s'est produit. Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, n'en voit pas l'utilité puisque ce n'est pas une panacée.

«Si vous pensez qu'avec ce processus vous pourrez entrer dans la tête des autorités américaines et apprendre qui a pris quelle décision et sur quelle base... a-t-il dit aux députés siégeant au comité des Affaires étrangères. Je dirais que ce n'est pas important quel processus vous choisissez: même la Cour suprême du Canada ne pourrait pas émettre des assignations qui forceraient un pays étranger à envoyer ses bureaucrates devant nous pour nous dire quelles décisions ils ont prises. Ils sont un pays souverain.»

La Commission des plaintes du public contre la GRC a entrepris une enquête, et M. Graham a demandé qu'on laisse ce processus suivre son cours avant d'en entreprendre un autre. Qu'à cela ne tienne, les députés ont adopté une motion réclamant la tenue immédiate d'une enquête publique indépendante. Tous les députés de l'opposition présents de même que trois des six députés libéraux ont voté pour. «Ca n'a pas de portée réelle, a reconnu le président du comité, le libéral Bernard Patry. Mais c'a une portée morale.»

Le ministre Graham a parlé avec l'ambassadeur syrien en poste à Ottawa hier en fin de journée. Il lui aurait demandé de «procéder immédiatement à l'examen des renseignements concernant la détention de M. Arar ainsi que des autres Canadiens emprisonnés en Syrie».

Dans la maison, le choc des cultures aurait pu être grand. Musulmans et juifs se côtoient autour d'un spectaculaire cuisine qui ferait l'envie des plus grands chefs (trois fours, quatre frigos, des flots de travail à faire rêver). «Ç'aurait pu être un désastre», convient Harry Parnass, qui a craint les animosités culturelles avant l'arrivée de ses protégés. «Mais c'est tout le contraire qui s'est produit.»

Dans cette maison conçue spécialement pour favoriser les échanges, Meriem et Yael symbolisent cette harmonie recherchée. La première, musulmane, vit présentement son ramadan avec son amie... juive. «Yael a jeûné avec moi», raconte Meriem, qui a elle aussi observé le jeûme de 24 heures commandé par la fête juive du Yom Kippour et visité la synagogue avec son amie. Yael promet en contrepartie un séjour à la mosquée: «Tu devras te couvrir la tête», la prévient en souriant Meriem.

Les bourses Sauvé s'inspirent d'expériences similaires à Harvard (Nieman Fellowships) et à Oxford (Rhodes Scholarships) et sont associées à l'université McGill, qui offre l'accès de toutes ses installations aux boursiers, qui sont auditeurs libres. «Ils ne sont pas étudiants chez nous mais peuvent assister aux cours de leur choix, discuter avec les professeurs, participer aux séminaires», explique Martha Crago, doyenne des études supérieures et post-doctorales à McGill.

L'association de l'université au projet était toute naturelle: «McGill a la réputation dont nous avons besoin pour faire connaître le programme et recruter nos candidats», explique Harry Parnass. «Pour McGill, ce sont des ambassadeurs assez remarquables», explique Mme Crago, qui ne cache pas que certains songent déjà à des études supérieures à McGill, lorsque cette année de rêve sera chose du passé.